

JOHN BULL CHERCHE A TIRER LES VERS DU NEZ DE L'ONCLE SAM

Washington consentirait-elle à annuler les dettes de guerre alliées? C'EST PEU PROBABLE

(Presse Canadienne) Londres, 12. — Le chroniqueur politique du "Daily Telegraph" croit savoir que le gouvernement américain va sonder le gouvernement britannique au sujet des dettes alliées, en vue d'annuler la dette française.

Il appert que la délégation française à la conférence des premiers ministres a proposé hier soir que la Grande-Bretagne demande au gouvernement américain, avant la réunion des premiers ministres qui aura lieu le 2 janvier, si serait consentant à étudier l'annulation de la dette française ou à prendre une part à une conférence à ce sujet.

Le gouvernement britannique a l'intention, d'ici la reprise des pourparlers inter-alliés, de prendre des informations discrètes à Washington, par l'intermédiaire de l'ambassadeur Harvey ou de l'ambassadeur Geddes, concernant l'attitude que le trésor américain serait enclin à prendre vis-à-vis de ses créanciers européens autres que nous-mêmes, si la Grande-Bretagne décidait d'annuler les dettes que la France et l'Italie lui doivent.

Le chroniqueur cite, cependant, des autorités françaises qui considèrent la chose peu probable. Il rappelle que M. Poincaré, dans son communiqué d'hier soir, fait savoir que l'Europe réglera ses dettes sans implorer du secours de l'autre côté de l'Atlantique.

Les autres journaux de Londres s'abstiennent de faire écho aux rumeurs et aux spéculations touchant la participation des Etats-Unis au règlement des problèmes financiers de l'Europe.

Les commentaires sur l'ajournement de la conférence sont plutôt désolants. Les journaux cherchent à garder confiné en raison du fait que les pourparlers seraient repris, mais ils ne cachent pas leur crainte qu'il soit aussi impossible d'harmoniser les vues des Alliés, à Paris.

LA CHASSE AUX CONTREBANDIERS

(Presse Canadienne) Covington, Ky., 12. — Les autorités fédérales veulent grouper cinq cents agents et les munir d'aéroplanes et de mitrailleuses pour déloger les contrebandiers de spiritueux qui se cachent dans les bois du Kentucky. Deux agents chargés de faire respecter la loi de prohibition ont été tués dernièrement par ces contrebandiers, près de Slate Creek.

LE PARTI AGRAIRE

(Service de la Presse Canadienne) London, Ont., 12. — Hier, à l'assemblée annuelle des Fermiers-Unis d'East Middlesex, la plupart des orateurs ont parlé en termes sympathiques et élogieux de la politique d'agrandissement des cadres du parti agraire, politique préchée par le premier ministre Drury.

George Bogue a été élu président de la section d'East Middlesex. Il s'occupera aussi de l'organisation dans le district.

FORTE TEMPETE

(Presse Canadienne) Winnipeg, 12. — Les trains n'ont pas été retardés par la tempête qui soufflait dans le centre et au sud du Manitoba, hier. La couche de neige n'est pas épaisse, de sorte que les trains peuvent circuler sans difficulté.

La tempête soufflait encore à Winnipeg, hier soir. Les communications ne sont pas interrompues, mais on a vu beaucoup de peine à assurer le service du tramway.

PROTESTATION GENERALE

(Presse Canadienne) Toronto, 12. — Détaillants, marchands de gros et manufacturiers se sont concertés pour envoyer à Ottawa, ce soir, des télégrammes de protestation contre l'application de la taxe du timbre sur les reçus. Les compagnies de télégraphie se sont préparées à l'avance. La taxe entrera en vigueur le premier janvier. Les protestataires comptent faire parvenir 30,000 télégrammes au premier ministre avant jeudi matin.

LA CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE POUR LES FRERES DES FORCATS A L'ENQUETE DEB. GARNEAU

La Commission Scolaire reçoit une requête de 860 citoyens pour l'école St-Philippe BESOIN URGENT

(Presse Canadienne) Québec, 12. — Blanche Garneau a été étranglée soit par un méchant ou un maniaque et elle a été assassinée après avoir été attaquée trois fois, sur le lieu même où son cadavre fut trouvé, le 28 juillet 1920.

Telle est la déclaration faite, hier après-midi, par le Dr Albert Marois, chargé officiellement des autopsies pour le district de Québec, devant la commission royale chargée d'enquêter sur les circonstances entourant cette cause tristement célèbre.

Le médecin qui a fait l'autopsie et a soigneusement examiné les vêtements de la victime, a aussi déclaré qu'il était d'avis que le meurtre avait été commis par les deux hommes qui avaient été vus par des employés de tramways, près de l'endroit où le crime fut commis, le soir même du crime.

La séance d'hier après-midi de la commission a été une des plus sensationnelles depuis le commencement de l'enquête. Des forcats revêtus de la livrée du pénitencier de St-Vincent de Paul ont été appelés à témoigner et ont juré que Raoul Binet, un des deux hommes qui ont été accusés d'avoir assassiné Blanche Garneau, mais qui a été acquitté d'abord de cette première accusation et a été plus tard trouvé coupable de parjure et condamné à cinq ans de prison, leur a avoué qu'il avait lui-même assassiné Blanche Garneau. Les dépositions sous serment des forcats ont été produites et lues à la commission.

Dans son témoignage, le Dr Marois a dit qu'il était allé à la morgue qu'il avait fait l'examen du cadavre et des vêtements. Il avait trouvé des traces de suffocation mais pas la moindre trace de morsure. Le témoin a ajouté que l'histoire voulant que la jeune fille eût été mordue n'était que fantaisie et il y avait une blessure derrière la tête de la jeune fille et elle semblait avoir été causée par une chute sur une barre de fer ou quelque autre objet dur. Il avait trouvé aussi des signes évidents d'assaut criminel. Il était d'avis que le cadavre avait été resté plusieurs jours à l'endroit où on l'avait trouvé parce qu'il était dans un état avancé de décomposition.

Le témoin a dit que les meurtriers n'avaient pas cru tout d'abord la jeune fille morte, mais qu'en revenant à l'endroit, quelque temps après, ils avaient constaté la mort et avaient couvert le cadavre d'un drap de coton blanc qui avait été trouvé dans le sac à main que la jeune fille portait lorsqu'elle fut attaquée, a dit le Dr Marois.

A Me Armand Lavergne, le témoin a déclaré qu'il ne croyait pas que les meurtriers aient arraché les vêtements de la jeune fille de façon à faire croire qu'elle avait été assassinée sur le lieu même où son cadavre avait été trouvé.

Amé Thériault, un forcat du pénitencier de St-Vincent de Paul a été ensuite appelé à rendre témoignage. Il a reconnu une déclaration faite sous serment qu'il avait faite au pénitencier et a déclaré qu'elle ne contenait que la vérité. Cette déclaration contenait les aveux de Raoul Binet. Binet avait dit au témoin, en présence d'autres forcats, que lui, Binet et deux camarades avaient suivi Blanche Garneau pendant deux jours à Québec, et que, finalement, ils l'avaient enlevée et transportée au parc Victoria. Là, ils l'avaient traînée dans des buissons et l'avaient assassinée tous trois. Binet avait déclaré à Thériault qu'il l'aurait étranglée à mort pour qu'elle ne rapportât la chose à la police et pour l'en empêcher.

Emile Michaud, un autre forcat, fut le témoin suivant. Il déclare que le 17 janvier 1922 vers 9 heures, il se trouvait dans la salle où les prisonniers mettent leurs habits de travail, lorsque Raoul Binet lui dit qu'il (Binet) avait tué Blanche Garneau. Il avait considéré cette déclaration tellement importante qu'il en avait immédiatement fait part à un garde et que celui-ci l'avait prise par écrit. C'était le même aveu qu'il avait fait à Thériault, le témoin précédent. C'est au cours d'une conversation sur les motifs pour lesquels les prisonniers avaient été condamnés que Binet avait fait cet aveu à déclaré le témoin.

Binet avait aussi ajouté que sa conscience le tourmentait tellement durant la nuit qu'un beau matin on le trouverait mort dans sa cellule.

Gaudias Cinq-Mars, un conducteur de tramway, et Edouard Morency, un des gardiens du parc Victoria, qui avaient déjà déclaré qu'ils avaient vu certaines personnes sur les lieux où fut trouvé le cadavre de la jeune fille, ont été appelés à témoigner et à identifier Henri Duval alias Cassillon. Ils ont assuré sous serment qu'ils n'avaient jamais vu cet homme auparavant.

Une requête signée de 860 noms a été présentée à la Commission Scolaire, hier soir, pour la construction d'une résidence pour les Frères de l'école St-Philippe. Les contribuables, particulièrement de la paroisse St-Philippe, et un grand nombre de citoyens en général, ont demandé à la Commission la construction de cette résidence à l'occasion du cinquantenaire de l'école St-Philippe, qui sera célébré l'an prochain.

M. le commissaire G.-H. Robichon a représenté que, comme la Commission sera appelée prochainement deux autres écoles, dont l'une dans le quartier St-Philippe, et l'autre dans le quartier Notre-Dame, il serait bien de profiter de cette circonstance pour procéder à l'érection de la résidence demandée par les contribuables, et fortement appuyée par les Frères enseignants.

Les R. R. FF. des Ecoles Chrétiennes avaient bien mérité qu'on se rende à la demande. Pendant cinquante ans, dit M. Robichon, ils ont accepté de se transporter de l'Académie de la Salle à l'école St-Philippe pour y répandre l'enseignement. Il comprend que si la demande n'avait pas été faite auparavant, c'est parce qu'on avait tenu compte des difficultés qu'avait rencontrées la Commission, lesquelles difficultés disparaissent peu à peu et laissent entrevoir un avenir plus serein.

Le Dr Normand, et les autres commissaires ont aussi approuvé le projet, et ont attendu les appropriations de 1923 avant de prendre une décision définitive, mais on peut être assuré que le projet sera réalisé.

Voici la requête adressée aux commissaires, et signée de M. Frédéric Rocheleau, qui a été la tête dirigeante du mouvement.

"M. le président, MM. les commissaires, Le soussigné a l'honneur de vous présenter une pétition signée par 860 citoyens, comprenant la presque totalité des propriétaires et locataires de la paroisse St-Philippe, et de plus par un grand nombre de professionnels, négociants, industriels, comptables, etc., des autres paroisses de la ville.

Par cette pétition, les signataires supplient MM. les commissaires de construire une résidence aux Révérends Frères des Ecoles Chrétiennes, enseignants dans la paroisse St-Philippe.

Cette école existe depuis bientôt cinquante ans; la paroisse est parfaitement organisée depuis plusieurs années, déjà les paroissiens seraient heureux de voir leur école prospérer davantage; ce qui ne se peut faire avec le système actuel qui est une cause de perte de temps pour les professeurs; les Révérends Frères eux-mêmes désirent ardemment avoir cette résidence.

Pour toutes ces raisons les pétitionnaires demandent donc la construction d'une résidence pour les Révérends Frères.

"Vous assurant, MM. les commissaires de votre profonde reconnaissance, Votre tout dévoué, "FREDERIC ROCHELEAU"

John Wanamaker EST MORT CE MATIN (Presse Canadienne) Philadelphie, 12. — John Wanamaker est décédé à huit heures ce matin, à son domicile, rue Walnut. Le fameux marchand avait dû s'aliter depuis quelques semaines.

M. Wanamaker avait été autrefois ministre des postes. Il avait 84 ans. M. Wanamaker s'était occupé de son commerce jusqu'à cet automne. Son fils Rodman, de New-York, lui survit, ainsi que deux filles, Mary, épouse de Barclay H. Warburton, et Elizabeth, épouse de Norman MacLeod, tous deux de Philadelphie.

COMMISSION POUR PROTEGER LE PUBLIC EN CAS DE CRISE DE CHARBON OU DES VIVRES

Le bill à cet effet présenté par l'hon. Galipeault vient d'être adopté par la Chambre DISCOURS DE M. SAUVE

(Presse Canadienne) Québec, 11. — Une émeute qui a causé la mort de trois personnes a marqué la cérémonie de l'assommoir de Gabriel Nerutowicz comme président de la Pologne, hier. Plusieurs personnes ont été blessées plus ou moins grièvement.

Le bill n'autorisera pas la commission à fixer les prix de vente de ces articles, mais permettra aux commissaires de publier le prix net de la marchandise afin de mettre au courant le consommateur.

L'hon. Galipeault a dit que cette mesure permettra au gouvernement de nommer une commission pour protéger le consommateur quant à la distribution des vivres et temps de crise. Il a dit qu'il pouvait assurer la Chambre que la commission serait indépendante de toute politique.

M. Sauvé a dit qu'il aimerait à se convaincre que cette commission serait indépendante, mais il a encore des doutes. Il faudrait tout d'abord au gouvernement pour trouver des hommes indépendants. Il y a eu une crise du combustible cette année, dit-il. La session a été convoquée pour remédier à la situation et rien n'a encore été fait.

Ici, M. Sauvé fait allusion au développement des pouvoirs hydrauliques et dit qu'une grande déclaration a été faite à ce sujet. Il dit que l'opposition avait promis que la politique des élections de 1923 serait basée sur un programme de développement de l'agriculture et de l'énergie, mais que le chef de l'opposition n'avait que des idées, mais qu'il ne pouvait pas les réaliser. L'opposition sera bientôt au pouvoir, a dit M. Sauvé, et alors les idées qu'elle a données seront réalisées. Si le gouvernement avait voulu agir plus tôt d'après les suggestions de l'opposition, il n'aurait pas à faire face aujourd'hui à une crise du combustible, mais serait en état de protéger les consommateurs.

L'hon. M. Caron a dit qu'il croyait aussi fermement que le faisait le chef de l'opposition que le chauffage à l'électricité vendrait le charbon à \$11, mais le coût de production de l'électricité devra être considérablement réduit avant d'en faire un usage général pour des fins de chauffage.

L'hon. Galipeault a dit qu'au mois d'octobre dernier la situation du combustible était grave, mais qu'elle s'était grandement améliorée depuis. Il assure le chef de l'opposition que s'il jamais le public vient à avoir besoin de protection le gouvernement saura comment faire face à cette situation.

M. Sauvé a dit qu'il était bien beau de parler de développer une classe intellectuelle, mais il est aussi nécessaire de voir aux choses pratiques. Il parla du prix du charbon et a dit que les marchands vendant le charbon à \$11, la semaine, tandis qu'il n'avait payé que \$12, pour le sien.

L'hon. M. Caron—Vous avez été très chers. M. Sauvé—Voilà. Le gouvernement dit que je suis chère parce que j'ai eu mon charbon à \$12. Cela prouve qu'il n'en connaît pas le premier mot.

M. L.-A. Cannon, député de Québec-Centre, a dit qu'il avait l'intention de présenter une mesure lui-même quant à ce qui touche la protection du consommateur. Il a dit que la situation, au moment de l'assommoir de Nerutowicz, n'était pas meilleure que celle de l'automne dernier, mais qu'il a vu le projet de gouvernement de nommer une commission il a laissé tomber le sien. L'objet de ce bill ici ne serait pas de fixer le prix de vente du charbon, mais de faire savoir au public le coût du charbon aux vendeurs en détail.

Le brigadier-général Smart a voulu savoir si le gouvernement avait examiné la situation passée. Il a dit qu'il y avait de vastes tourbières dans le comté de l'Assomption et qu'il était possible de distiller la tourbe pour en obtenir une huile combustible.

L'hon. J.-E. Perrault a dit que des échantillons de cette tourbe avaient été soumis et que des expertises avaient été faites. Le résultat de ces expertises furent très satisfaisants, dit-il. Il affirma, toutefois, que le gouvernement était prêt à payer un droit sur chaque tonne de tourbe produite et vendue.

UNE EMEUTE EN POLOGNE

Le bill à cet effet présenté par l'hon. Galipeault vient d'être adopté par la Chambre DISCOURS DE M. SAUVE

(Presse Canadienne) Québec, 11. — Une émeute qui a causé la mort de trois personnes a marqué la cérémonie de l'assommoir de Gabriel Nerutowicz comme président de la Pologne, hier. Plusieurs personnes ont été blessées plus ou moins grièvement.

Le bill n'autorisera pas la commission à fixer les prix de vente de ces articles, mais permettra aux commissaires de publier le prix net de la marchandise afin de mettre au courant le consommateur.

L'hon. Galipeault a dit que cette mesure permettra au gouvernement de nommer une commission pour protéger le consommateur quant à la distribution des vivres et temps de crise. Il a dit qu'il pouvait assurer la Chambre que la commission serait indépendante de toute politique.

M. Sauvé a dit qu'il aimerait à se convaincre que cette commission serait indépendante, mais il a encore des doutes. Il faudrait tout d'abord au gouvernement pour trouver des hommes indépendants. Il y a eu une crise du combustible cette année, dit-il. La session a été convoquée pour remédier à la situation et rien n'a encore été fait.

Ici, M. Sauvé fait allusion au développement des pouvoirs hydrauliques et dit qu'une grande déclaration a été faite à ce sujet. Il dit que l'opposition avait promis que la politique des élections de 1923 serait basée sur un programme de développement de l'agriculture et de l'énergie, mais que le chef de l'opposition n'avait que des idées, mais qu'il ne pouvait pas les réaliser. L'opposition sera bientôt au pouvoir, a dit M. Sauvé, et alors les idées qu'elle a données seront réalisées. Si le gouvernement avait voulu agir plus tôt d'après les suggestions de l'opposition, il n'aurait pas à faire face aujourd'hui à une crise du combustible, mais serait en état de protéger les consommateurs.

L'hon. M. Caron a dit qu'il croyait aussi fermement que le faisait le chef de l'opposition que le chauffage à l'électricité vendrait le charbon à \$11, mais le coût de production de l'électricité devra être considérablement réduit avant d'en faire un usage général pour des fins de chauffage.

L'hon. Galipeault a dit qu'au mois d'octobre dernier la situation du combustible était grave, mais qu'elle s'était grandement améliorée depuis. Il assure le chef de l'opposition que s'il jamais le public vient à avoir besoin de protection le gouvernement saura comment faire face à cette situation.

M. Sauvé a dit qu'il était bien beau de parler de développer une classe intellectuelle, mais il est aussi nécessaire de voir aux choses pratiques. Il parla du prix du charbon et a dit que les marchands vendant le charbon à \$11, la semaine, tandis qu'il n'avait payé que \$12, pour le sien.

L'hon. M. Caron—Vous avez été très chers. M. Sauvé—Voilà. Le gouvernement dit que je suis chère parce que j'ai eu mon charbon à \$12. Cela prouve qu'il n'en connaît pas le premier mot.

M. L.-A. Cannon, député de Québec-Centre, a dit qu'il avait l'intention de présenter une mesure lui-même quant à ce qui touche la protection du consommateur. Il a dit que la situation, au moment de l'assommoir de Nerutowicz, n'était pas meilleure que celle de l'automne dernier, mais qu'il a vu le projet de gouvernement de nommer une commission il a laissé tomber le sien. L'objet de ce bill ici ne serait pas de fixer le prix de vente du charbon, mais de faire savoir au public le coût du charbon aux vendeurs en détail.

Le brigadier-général Smart a voulu savoir si le gouvernement avait examiné la situation passée. Il a dit qu'il y avait de vastes tourbières dans le comté de l'Assomption et qu'il était possible de distiller la tourbe pour en obtenir une huile combustible.

L'hon. J.-E. Perrault a dit que des échantillons de cette tourbe avaient été soumis et que des expertises avaient été faites. Le résultat de ces expertises furent très satisfaisants, dit-il. Il affirma, toutefois, que le gouvernement était prêt à payer un droit sur chaque tonne de tourbe produite et vendue.

Le bill n'autorisera pas la commission à fixer les prix de vente de ces articles, mais permettra aux commissaires de publier le prix net de la marchandise afin de mettre au courant le consommateur.

L'hon. Galipeault a dit que cette mesure permettra au gouvernement de nommer une commission pour protéger le consommateur quant à la distribution des vivres et temps de crise. Il a dit qu'il pouvait assurer la Chambre que la commission serait indépendante de toute politique.

M. Sauvé a dit qu'il aimerait à se convaincre que cette commission serait indépendante, mais il a encore des doutes. Il faudrait tout d'abord au gouvernement pour trouver des hommes indépendants. Il y a eu une crise du combustible cette année, dit-il. La session a été convoquée pour remédier à la situation et rien n'a encore été fait.

Ici, M. Sauvé fait allusion au développement des pouvoirs hydrauliques et dit qu'une grande déclaration a été faite à ce sujet. Il dit que l'opposition avait promis que la politique des élections de 1923 serait basée sur un programme de développement de l'agriculture et de l'énergie, mais que le chef de l'opposition n'avait que des idées, mais qu'il ne pouvait pas les réaliser. L'opposition sera bientôt au pouvoir, a dit M. Sauvé, et alors les idées qu'elle a données seront réalisées. Si le gouvernement avait voulu agir plus tôt d'après les suggestions de l'opposition, il n'aurait pas à faire face aujourd'hui à une crise du combustible, mais serait en état de protéger les consommateurs.

L'hon. M. Caron a dit qu'il croyait aussi fermement que le faisait le chef de l'opposition que le chauffage à l'électricité vendrait le charbon à \$11, mais le coût de production de l'électricité devra être considérablement réduit avant d'en faire un usage général pour des fins de chauffage.

L'hon. Galipeault a dit qu'au mois d'octobre dernier la situation du combustible était grave, mais qu'elle s'était grandement améliorée depuis. Il assure le chef de l'opposition que s'il jamais le public vient à avoir besoin de protection le gouvernement saura comment faire face à cette situation.

M. Sauvé a dit qu'il était bien beau de parler de développer une classe intellectuelle, mais il est aussi nécessaire de voir aux choses pratiques. Il parla du prix du charbon et a dit que les marchands vendant le charbon à \$11, la semaine, tandis qu'il n'avait payé que \$12, pour le sien.

L'hon. M. Caron—Vous avez été très chers. M. Sauvé—Voilà. Le gouvernement dit que je suis chère parce que j'ai eu mon charbon à \$12. Cela prouve qu'il n'en connaît pas le premier mot.

M. L.-A. Cannon, député de Québec-Centre, a dit qu'il avait l'intention de présenter une mesure lui-même quant à ce qui touche la protection du consommateur. Il a dit que la situation, au moment de l'assommoir de Nerutowicz, n'était pas meilleure que celle de l'automne dernier, mais qu'il a vu le projet de gouvernement de nommer une commission il a laissé tomber le sien. L'objet de ce bill ici ne serait pas de fixer le prix de vente du charbon, mais de faire savoir au public le coût du charbon aux vendeurs en détail.

Le brigadier-général Smart a voulu savoir si le gouvernement avait examiné la situation passée. Il a dit qu'il y avait de vastes tourbières dans le comté de l'Assomption et qu'il était possible de distiller la tourbe pour en obtenir une huile combustible.

L'hon. J.-E. Perrault a dit que des échantillons de cette tourbe avaient été soumis et que des expertises avaient été faites. Le résultat de ces expertises furent très satisfaisants, dit-il. Il affirma, toutefois, que le gouvernement était prêt à payer un droit sur chaque tonne de tourbe produite et vendue.

Le général Smart—Combien paie-t-on? M. Perrault—Cela dépendra du coût d'exploitation des tourbières.

IL N'Y AVAIT PAS POSSESSION AU SENS DE LA LOI

Le bill à cet effet présenté par l'hon. Galipeault vient d'être adopté par la Chambre DISCOURS DE M. SAUVE

(Presse Canadienne) Québec, 11. — Une émeute qui a causé la mort de trois personnes a marqué la cérémonie de l'assommoir de Gabriel Nerutowicz comme président de la Pologne, hier. Plusieurs personnes ont été blessées plus ou moins grièvement.

Le bill n'autorisera pas la commission à fixer les prix de vente de ces articles, mais permettra aux commissaires de publier le prix net de la marchandise afin de mettre au courant le consommateur.

L'hon. Galipeault a dit que cette mesure permettra au gouvernement de nommer une commission pour protéger le consommateur quant à la distribution des vivres et temps de crise. Il a dit qu'il pouvait assurer la Chambre que la commission serait indépendante de toute politique.

M. Sauvé a dit qu'il aimerait à se convaincre que cette commission serait indépendante, mais il a encore des doutes. Il faudrait tout d'abord au gouvernement pour trouver des hommes indépendants. Il y a eu une crise du combustible cette année, dit-il. La session a été convoquée pour remédier à la situation et rien n'a encore été fait.

Ici, M. Sauvé fait allusion au développement des pouvoirs hydrauliques et dit qu'une grande déclaration a été faite à ce sujet. Il dit que l'opposition avait promis que la politique des élections de 1923 serait basée sur un programme de développement de l'agriculture et de l'énergie, mais que le chef de l'opposition n'avait que des idées, mais qu'il ne pouvait pas les réaliser. L'opposition sera bientôt au pouvoir, a dit M. Sauvé, et alors les idées qu'elle a données seront réalisées. Si le gouvernement avait voulu agir plus tôt d'après les suggestions de l'opposition, il n'aurait pas à faire face aujourd'hui à une crise du combustible, mais serait en état de protéger les consommateurs.

L'hon. M. Caron a dit qu'il croyait aussi fermement que le faisait le chef de l'opposition que le chauffage à l'électricité vendrait le charbon à \$11, mais le coût de production de l'électricité devra être considérablement réduit avant d'en faire un usage général pour des fins de chauffage.

L'hon. Galipeault a dit qu'au mois d'octobre dernier la situation du combustible était grave, mais qu'elle s'était grandement améliorée depuis. Il assure le chef de l'opposition que s'il jamais le public vient à avoir besoin de protection le gouvernement saura comment faire face à cette situation.

M. Sauvé a dit qu'il était bien beau de parler de développer une classe intellectuelle, mais il est aussi nécessaire de voir aux choses pratiques. Il parla du prix du charbon et a dit que les marchands vendant le charbon à \$11, la semaine, tandis qu'il n'avait payé que \$12, pour le sien.

L'hon. M. Caron—Vous avez été très chers. M. Sauvé—Voilà. Le gouvernement dit que je suis chère parce que j'ai eu mon charbon à \$12. Cela prouve qu'il n'en connaît pas le premier mot.

M. L.-A. Cannon, député de Québec-Centre, a dit qu'il avait l'intention de présenter une mesure lui-même quant à ce qui touche la protection du consommateur. Il a dit que la situation, au moment de l'assommoir de Nerutowicz, n'était pas meilleure que celle de l'automne dernier, mais qu'il a vu le projet de gouvernement de nommer une commission il a laissé tomber le sien. L'objet de ce bill ici ne serait pas de fixer le prix de vente du charbon, mais de faire savoir au public le coût du charbon aux vendeurs en détail.

Le brigadier-général Smart a voulu savoir si le gouvernement avait examiné la situation passée. Il a dit qu'il y avait de vastes tourbières dans le comté de l'Assomption et qu'il était possible de distiller la tourbe pour en obtenir une huile combustible.

L'hon. J.-E. Perrault a dit que des échantillons de cette tourbe avaient été soumis et que des expertises avaient été faites. Le résultat de ces expertises furent très satisfaisants, dit-il. Il affirma, toutefois, que le gouvernement était prêt à payer un droit sur chaque tonne de tourbe produite et vendue.

THORNTON SE MONTRE TRES CIRCONSPPECT

Le président des chemins de fer nationaux ne veut faire aucune promesse aux gens de Toronto à qui il parle hier.

(Presse Canadienne) Toronto, 12. — Le nouveau président des chemins de fer nationaux, Sir Henry Thornton, a parlé devant une assemblée considérable réunie sous les auspices de l'Empire Club dans la grande salle de bal de l'Hotel King Edward hier. Sir Henry a abordé diverses questions, mais s'est montré circonspect et il n'a fait aucune promesse.

"A propos du site des nouveaux quartiers généraux du réseau national, dit l'orateur, de puissants arguments ont été présentés en faveur de Toronto, mais je ne puis me montrer plus encourageant pour votre ville que pour les autres. Lorsqu'il nous faudra prendre une décision, les arguments qui m'ont été présentés ce matin par votre Board of Trade seront considérés avec sympathie."

"J'espère, ajouta Sir Henry, me voir entouré de la sympathie et de la confiance du public et des employés des chemins de fer nationaux en traitant toutes les questions avec équité, et je demande à tout le monde de m'accorder l'appui que je pourrai mériter. Comme serviteur du public, je sympathise cordialement avec ceux qui veulent du bien aux voies nationales et je ferai mon possible pour tenir le public au courant de ce qui se fera, par l'intermédiaire de la presse."

Le président a réaffirmé avec énergie que la politique était être complétement basée sur le principe de l'administration du système ferroviaire national.

(Service de la Presse Canadienne) Lausanne, 12. — M. Tchitchérine, ministre des affaires étrangères de Russie, a présenté à la conférence du Proche Orient une note dans laquelle il proteste fortement contre l'exclusion des experts russes des discussions officielles qui se poursuivent entre la Turquie et l'Entente au sujet du contrôle des Détroits.

SERIEUX INCENDIE

(Presse Canadienne) Pontiac, 12. — Une partie considérable du district des affaires a été mise en péril par un incendie, hier soir.

Le feu a été éteint par les pompiers de la ville. Les pertes sont considérables. Les dégâts sont évalués à environ \$50,000.

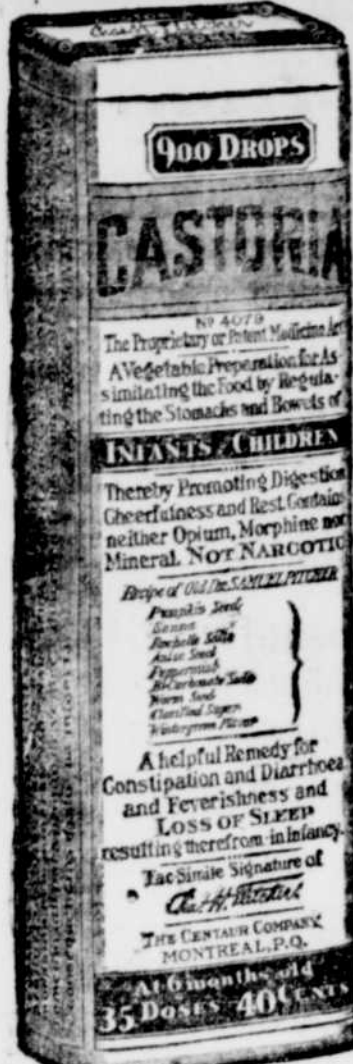
Le feu a éclaté dans un magasin de meubles. Les flammes se sont propagées rapidement. Les pompiers sont arrivés à temps pour empêcher l'incendie de s'étendre davantage.

Le feu a été éteint par les pompiers de la ville. Les pertes sont considérables. Les dégâts sont évalués à environ \$50,000.

Le feu a éclaté dans un magasin de meubles. Les flammes se sont propagées rapidement. Les pompiers sont arrivés à temps pour empêcher l'incendie de s'étendre davantage.

Le feu a été éteint par les pompiers de la ville. Les pertes sont considérables. Les dégâts sont évalués à environ \$50,000.

Le feu a éclaté dans un magasin de meubles. Les flammes se sont propagées rapidement. Les pompiers sont arrivés à temps pour empêcher l'incendie de s'étendre davantage.



# CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.  
Les Mères Savent Que  
le Véritable Castoria

Porte  
Toujours la  
Signature  
de

*Chas. H. Fletcher*

En  
Usage  
Depuis Au  
Delà De 30 Ans  
**CASTORIA**

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY

### 60 AUTOS BRULES

(Service de la Presse Canadienne)  
Sarnia, Ont., 11.—Un incendie a éclaté, ce matin, le garage de M. Charles McEwen et les cinquante automobiles qu'il contenait. Les pertes sont de \$100,000.

### FORTE MAJORITE

Rome, 11.—Les Fascistes ont obtenu une grande majorité aux élections municipales à Milan, ils ont eu fort à faire contre les socialistes, mais ils ont triomphé quand même. Ils ont obtenu 86,000 voix sur 130,000.



## EAU SALINE PURGATIVE CODEX

de  
l'Agence Levoillier  
pour tous les  
malaises  
occasionnés  
par la  
**Constipation**

Engorgement du tube digestif—  
Embarras Gastriques et Intestinaux—  
Congestions des Organes Féminins—  
Affections du Foie—  
Goutte—  
Gravelle—  
Rhumatisme Chronique—  
Maux de Reins—

ENFANTS  
L'Eau Saline Purgative "CODEX", facile à prendre, est le remède naturel pour les enfants qui ont les intestins irréguliers.

Quel que soit leur âge, donnez-leur en souvent et, sous son action bienfaisante, la constipation disparaissant, vous verrez leur santé s'améliorer.

25 sous la bouteille,  
L'AGENCE LEVILLIER,  
482, St-Paul Ouest,  
Montréal.  
GEO. MORTIMER & CO,  
212 Milk Street,  
Boston, Mass.

## UNE TENTATIVE DE SOCIALISME CHEZ LES SUISSES

Le parti socialiste se sert de la faiblesse de la constitution helvétique pour réaliser son programme.

### LE REFERENDUM

Lausanne, 10.—On a beaucoup vanté la constitution américaine. On a trouvé aussi que la Suisse avait réalisé le meilleur des gouvernements grâce au referendum. "En Suisse, disait plaisamment Joseph de Maistre, le condamné à mort se réjouit d'avoir la tête tranchée, parce qu'il tend le cou au bourreau en vertu de la loi que lui-même a faite." Quand le referendum populaire tourne bien, c'est une excellente chose. Mais il peut très mal tourner, et c'est ce qui menace la Suisse en ce moment-ci.

Supposons que vous soyez citoyen de la Confédération helvétique. Il vous vient un jour l'idée de donner à votre pays une loi nouvelle, d'en réformer ou d'en abolir une ancienne. Il suffit que vous ayez recueilli 50,000 signatures à l'appui de votre proposition et le peuple doit ensuite se prononcer. S'il répond oui, votre projet devient loi. Il est assez surprenant que, dans ces conditions, le peuple suisse n'ait pas aux urnes tous les dimanches, car il n'est pas difficile, même dans une population peuplée de 2,500,000 citoyens pour approuver n'importe quelle fantaisie législative. Ce qui a servi de frein, c'est l'horreur du changement ou de l'inconnu. A l'initiative d'un referendum, la réponse la plus fréquente est non. Le "non" est presque de principe, et l'on droit en général, en Suisse, à une majorité de "neinsager", de diseurs de non. Le fait est qu'au dernier referendum, qui portait sur la répression des menées communistes, la loi Helvétique a été repoussée.

Après avoir dit non aux partisans de l'ordre, les électeurs suisses vont-ils dire oui aux partisans du désordre? Le parti socialiste a essayé de tirer du referendum un effet démagogique auquel, jusqu'ici, on n'avait pas songé. Il soumet au peuple un impôt sur le capital, combiné de manière à n'atteindre qu'un très petit nombre de personnes, 0,1 pour cent du total, d'après les calculs qu'on a établis.

Voilà une machine à confisquer la fortune des riches qui, par le referendum devient singulièrement ingénieuse. Car, dans une assemblée, un prélèvement sur le capital peut être jugé dans un esprit désintéressé, au point de vue des intérêts généraux du pays, des répercussions économiques, des dimanches, etc. D'ailleurs, en Suisse même, il a déjà été repoussé par le Conseil national et par le Conseil des Etats. C'est autre chose quand on s'adresse directement à l'électeur, quand on lui dit: "Les riches seuls paieront. Quatre-vingt-dix-neuf pour cent d'entre vous seront exempts de la taxe."

Le parti socialiste suisse, battu aux élections de Zurich, lors des élections, se sert pour réaliser son programme, de la faiblesse de la constitution helvétique. Par le referendum, il s'adresse à l'esprit de jalousie, il flatte le plus grand nombre. En effet, leur loi n'atteindrait que les personnes qui ont plus de 80,000 francs, sans compter 30,000 francs pour la femme et 10,000 francs pour chaque enfant mineur. D'autres dispositions réduisent encore le nombre des assujettis. Quelle tentation pour une foule.

## IL ESCAMOTE UNE BOITE DE CIGARETTES

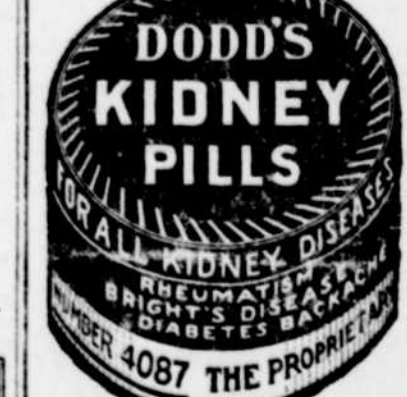
Un jeune homme s'est servi d'un vieux moyen pour voler une grosse boîte de cigarettes Millbank, hier soir, à 11 h. 30, chez Madame Paradis, rue Royale.

Il entra et demanda une boîte de cigarettes. Or, pendant que Mme Paradis allait en arrière chercher ce que le client demandait, celui-ci mit prestement la main sur une grosse boîte de cigarettes, valant plusieurs dollars et disparaissant en courant. Mme Paradis téléphona immédiatement au poste de police no. 1 en donnant la description du voleur.

On a appris ce matin que la police était sur une bonne piste. Elle a le signalement du voleur et espère qu'avant la fin de la journée une arrestation sera faite.

## DOUGLAS ET MARY AUTOUR DU MONDE

(Presse Canadienne)  
New-York, 11.—Douglas Fairbanks et Mary Pickford ont l'intention de faire le tour du monde sur un paquebot japonais, le printemps prochain. Ils partiront de San Francisco.



Les pilules Dodd, pur et simple remède pour le rein, fait du bien dans les cas de rhumatisme, d'umbago, mal de bright, diabète, mal de dos, affections urinaires et du cœur, causées par un rein malade ou faible.

## Trappeur qui Trouve Vicks effectif contre une foule de maux

Un habitant de l'Ontario se frictionne avec dans la plupart des cas.

M. C. Phoenix, 755, rue Grey, London, ont. écrit: Je suis très content de recommander Vicks VapoRub en mes qualités de chasseur, trappeur et trappeur. J'emploie Vicks VapoRub à la place de liniments, parce qu'il est très facile à transporter et qu'il donne un soulagement efficace contre les morsures d'insectes et de petits animaux, et aux maux et aux lèvres crevassées. Mes pieds se fendillent dans mes bottes et je n'ai qu'à les frictionner pour me trouver bien. Quand je partirai pour la chasse l'automne prochain je mettrai plusieurs pots de Vicks VapoRub dans mon sac. Je l'appelle "l'ami du Trappeur". De tout l'hiver je n'ai pas eu de rhume et j'étais dehors tout le temps et parfois je passais des nuits entières auprès de mes trappes.

Vicks VapoRub, cette découverte d'un pharmacien du Sud, est une combinaison sous forme d'onguent de camphre, de menthol, d'eucalyptus, de thym, de térébenthine etc. S'absorbe au travers de la peau et en même temps s'aspire comme une vapeur et c'est pourquoi Vicks atteint immédiatement les conduits d'air enflammés, congestionnés.

C'est le traitement direct moderne contre toutes les affections rhumales. Il remplace la graisse d'oe, l'huile camphrée, les liniments, les cataplasmes et les emplâtres.

Employé dans les cas de croup et de rhumes d'enfants, Vicks apporte un soulagement rapide et évite le dosage interne qui donne des nausées. Tout aussi bon pour les adultes et pour les inflammations de la peau, les coupures, brûlures, contusions, morsures, piqures.

Dans toutes les pharmacies à 50 sous le pot. Pour un paquet grosseau d'essai écrivez à Vicks Chemical, 344 rue St-Paul ouest, Montréal, P. Q.

Plus de 17 millions de pots employés annuellement.

## UN BANQUET A THORNTON

(Presse Canadienne)  
Halifax, 11.—On est en train de compléter les préparatifs d'un banquet qui sera donné à l'hôtel Halifax, mercredi prochain, en l'honneur de Sir Henry Thornton, président des chemins de fer nationaux, qui fera sa première visite officielle à Halifax. Ce banquet sera donné par le Board of Trade et il réunira le lieutenant-gouverneur de la province, le premier ministre Murray les députés de Halifax au parlement provincial et à la chambre des communes, l'officier commandant du district militaire, le maire Murphy, les maires des villes que Sir Henry ne pourra visiter dans l'ouest de la province, etc.

## ILS RESTENT POLYGAMES

(Presse Canadienne)  
Lausanne, 11.—Pendant les pourparlers sur les mariages des étrangers en Turquie, la délégation turque a déclaré catégoriquement que les autorités ottomanes ne se chargeaient point de marier ou de divorcer les étrangers résidant en territoire turc. Toutes les questions matrimoniales des non Turcs devront se régler en dehors de la Turquie.

Moustapha Kemal Pachas et le Calif ne veulent point que les mahométans de la nouvelle Turquie aient sous les yeux l'exemple de la monogamie et du divorce.

## ELLES IRONT ABOUTIR A LA LIGUE DES NATIONS

(Presse Canadienne)  
Paris, 11.—Parlant devant l'association française pour une Société des Nations, le sénateur de Jouvencel a dit que les problèmes des réparations, des dettes inter-alliées et du change ne pouvaient pas être résolus séparément. Il espère que la conférence de Bruxelles les résoudre; sinon, la conférence de Genève a donné des preuves des principes sur lesquels la société des Nations pourrait décider de ces questions.

M. de Jouvencel a affirmé sa conviction qu'un jour ou l'autre la question des réparations serait soumise à la Société des Nations.

## DECES D'UN CARDINAL

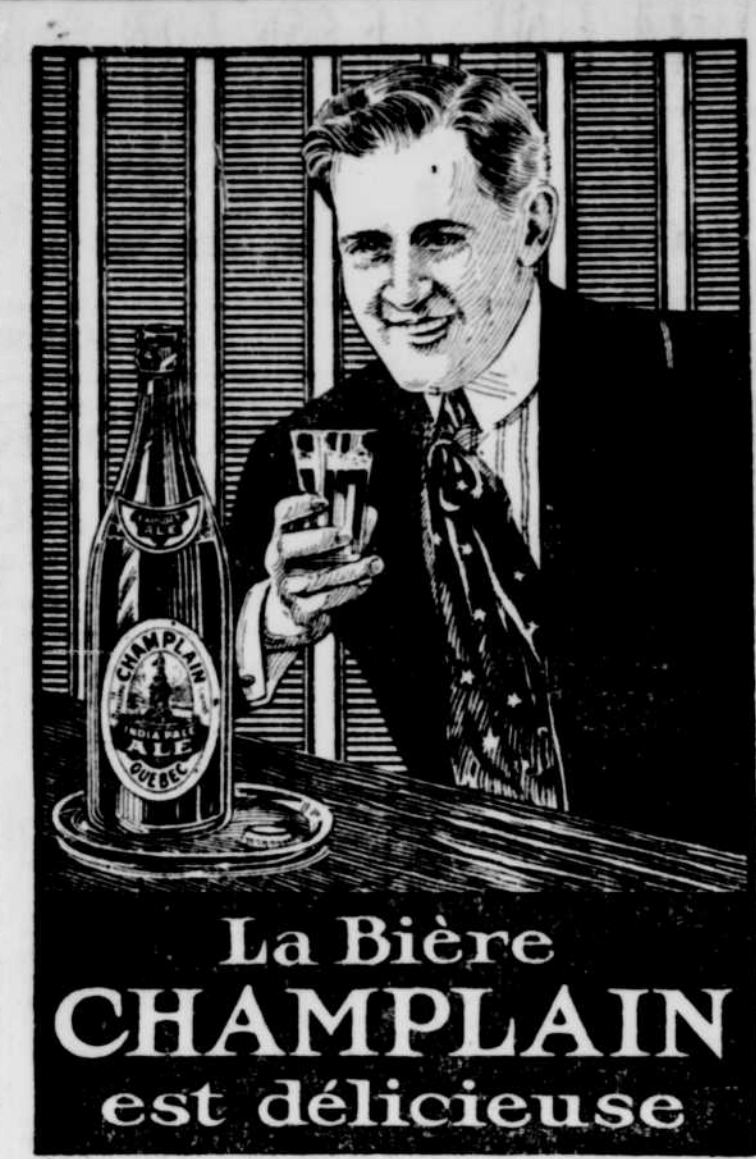
(Presse Canadienne)  
Santiago, Espagne, 11.—Le cardinal Martin de Herrera y de la Iglesia, archevêque de Compostelle depuis trente-trois ans, est décédé, hier, à l'âge de 87 ans. Avant d'être transféré à Compostelle, il avait été durant plusieurs années archevêque de Santiago, Cuba.

## FATALE EXPLOSION

(Presse Canadienne)  
Scranton, Pa., 11.—Quatre personnes ont été tuées et plusieurs blessées, samedi, lors d'une explosion qui a détruit l'atelier de polissage de la Brass Diamond Powder Company, près de Dupont, à huit milles au sud d'ici. L'explosion s'est fait sentir à Carbondale, à vingt-cinq milles de là.

## LA FLOTTE ANGLAISE

(Presse Canadienne)  
Londres, 11.—Le premier ministre Bonar Law a informé la Chambre de Communes, aujourd'hui, de la décision du gouvernement de commencer à construire les deux nouveaux navires de guerre permis par le traité naval de Washington.



DISTRIBUTEUR :  
**GEO. CADORETTE,**  
Tél. 445-957. - Trois-Rivières.

## LE "METAGAMA" EUT UNE TRAVERSEE ORAGEUSE

(Service de la Presse Canadienne)  
Saint-Jean, N.-B., 11.—Le navire "Metagama", du service océanique du Pacifique Canadien, est arrivé de Glasgow à Saint-Jean après une traversée orageuse. Il a essuyé une violente tempête. Le vent soufflait parfois à une allure de 100 milles à l'heure. Ses appareils radiotélégraphiques ont été désorganisés et ceux de ses chaloupes ont été endommagés. Plusieurs navires lui ont demandé de l'aide en route.

## LA GUERRE DES AIRS

(Service de la Presse Canadienne)  
Washington, 11.—Dans son rapport annuel, le général Pershing, en sa qualité de chef d'état-major, demande l'augmentation des forces aériennes des Etats-Unis pour assurer la force offensive et défensive du pays en cas de guerre.

## L'Eczéma Couvrait les Bras de cet Enfant en Santé

Mme Alex Marshall, Sprucedale, Ont., écrit: "Quand mon petit garçon avait trois mois il eut des plaies sur la poitrine et les bras. Nous avons fait tout ce que nous avons pu pour guérir ces terribles plaies, mais rien ne lui fit beaucoup de bien. Finalement je me décidai d'essayer une boîte d'onguent du Dr Chase et je continuai de l'employer. Enfin nous fûmes récompensés par le soulagement assuré des plaies et finalement il en fut complètement soulagé. Il a maintenant trois ans et n'a pas eu d'attaques de cette maladie depuis."

Bébé Marshall  
**L'ONGUENT DU DR CHASE**  
60c la boîte, chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates & Co. Ltd., Toronto.

## A VENDRE

Charbon Anthracite Américain exempt de pierre et garantie donner satisfaction. Qualité de "Egg", "Stove", ou "Chesnut" n'importe quelle quantité. Livraison immédiate si désirée.

Ne retardez pas pour placer votre commande et surtout nous vous conseillons de voir ce que vous achetez avant de vous le faire livrer.  
**LUDGER MAGNY**  
CHARBON ET BOIS DE TOUTES SORTES; TELEPHONE 222

## N'oubliez pas que LA PHARMACIE "NORMAND"

étaiera dans quelques jours un grand assortiment de morceaux variés d'Ivoire, parfum en coffret, parfumeuses et bel assortiment de bonbonnières à des prix défiant toute compétition.

**La Pharmacie Normand**  
Coin Notre-Dame et Des Forges. Téléphone 18



**Les Meilleures SALADES**  
Qu'il s'agisse de salade à la laitue, au homard ou au poulet, ou d'une Mayonnaise, les meilleures se font avec

## L'Huile d'Olive Plagniol

Autres produits importés :  
Petits Pois "Soleil"  
Légumes "Soleil"  
Roquefort "Marie Grimal"  
Gruyère "Bouquetin"  
Moutarde "Géodite"  
Savon Castille "Le Soleil"

## The Blue Bird

Le thé Blue Bird est une révélation pour sa force, son arôme délicat et son exquise saveur.

Demandez ces produits à votre épicer.  
**LAPORTE, MARTIN, Limité**  
DISTRIBUTEURS  
684, rue Saint-Paul Ouest,  
MONTREAL

## POUDRES NERVINES DE MATHIEU

POUDRES NERVINES DE MATHIEU  
Pour tous les Maux de Tête et Nourriture  
Tous les Maux de Tête et Nourriture  
Tous les Maux de Tête et Nourriture  
Tous les Maux de Tête et Nourriture

Font disparaître les Maux de Tête, l'insomnie, les Rhumes, les ACCIDENTS DE FROID, ETC., ETC.

Vendues partout au prix de 25 cts la boîte.

Tout marchand de gros peut remplir immédiatement la commande de votre fournisseur. Ou bien, écrivez directement à C. J. L. Mathieu, 2400 Brookline, P.Q., qui vous en enverra à titre de port une boîte sur réception de 50c.



**AUCUN REPAS N'EST COMPLET**  
naturellement sans un morceau de pain et nous devrions presque dire sans l'un de nos pains, parce que chez notre population notre pain représente l'idée de la qualité et de la saveur. Toute famille sait à quoi s'en tenir quand on lui sert notre pain.

**PAIN DE QUALITE LA BOULANGERIE MODERNE 97 VOLONTAIRE**  
PHONE 321 - TROIS-RIVIERES

56, Ave Laviolette Tél. 599  
Consultations:  
2,00 à 4,00 et 7,00 à 8,00 p.m.  
**Dr C. A. BOUCHARD**  
CHIRURGIE GENERALE  
Maladies des Femmes  
Maladies des Voies Urinaires  
Consultations à domicile sur rendez-vous

**Employez Gypsum pour Bâti**  
Absolument à l'épreuve du feu et pas plus dispendieux.  
Planches en plâtre Gypsum Mur en plâtre dur Gypsum  
Planches de mur Gypsum Blocs Gypsum  
Les blocs Gypsum pour lambris de maisons en briques, rendent une maison plus chaude que l'usage du bois ou du papier à construction. C'est aussi à l'épreuve du feu.  
**C. L. FRIMMINGHAM**  
The Ontario Gypsum Co., Limited  
374, Beaver Hall Sq. Téléphone Up Town 730 Montréal

# SHAWINIGAN AURA UNE LIGUE INDUSTRIELLE FORMEE DE TROIS CLUBS

La Belgo, la Canadian Electro et la Shawinigan Water and Power

## OUVERTURE DE L'ARENA

(De notre correspondant) Shawinigan Falls, 12.—Les sports d'hiver, qui sont si en honneur ici, ont depuis quelques jours repris tous leurs droits. On en cause un peu partout et on fait des préparatifs pour la prochaine saison.

L'arena ouvrira ses portes dans quelques jours et patineurs et patineuses y promettent du bon temps.

Nous aurons encore cette année une ligue industrielle locale du hockey. Au dernier, cette ligue se composait de quatre équipes mais il paraît cette année que ce nombre sera réduit à trois équipes composées de joueurs de la Paper Co., Canadian Electro, Belgo et Shawinigan Water & Power Co. (Power house).

On prête aux membres de l'exécutif de la Ligue Industrielle l'intention de former en outre une équipe composée des meilleurs joueurs locaux en vue d'organiser des rencontres avec des équipes étrangères. Comme on nous faisait judicieusement remarquer ceci n'est certainement de nature à susciter l'enthousiasme chez les amateurs de

hockey. Si les rapports que nous avons reçus sont exacts, on peut s'attendre à avoir ici cet hiver du beau jeu de hockey, et ce qui prouve que nous avons de bons éléments pour cela c'est le fait que quelques-uns de nos joueurs ont été demandés pour faire partie d'autres ligues d'amateurs de cette province. C'est sans contredit une bonne note pour les nôtres et nous les en félicitons en attendant de les voir à l'oeuvre.

## BOXE A VALLEYFIELD

Valleyfield, 12.—Une soirée athlétique sera donnée à la salle des Chevaliers de Colomb, mercredi soir. Elle marquera la rentrée d'Olivier Dumouchel, de Valleyfield. Il fera face à Battling Smith, de Boston, dans un assaut de dix rounds. Il y aura aussi deux autres combats à l'affiche.

## LIGUE INTERMEDIAIRE

Montréal, 12.—L'Université de Montréal sera représentée cet hiver dans la ligue intermédiaire de hockey, de sorte qu'il y aura sept clubs dans cette organisation, à savoir: Victoria, McGill, Westmount, M.A.A.A., Lachine, Huntingdon et l'Université de Montréal. Les parties seront jouées le samedi après-midi, à la patinoire Victoria.

# LE CANADIEN JOUE SAMEDI A TORONTO

Grimshy, Ont., 12.—Les bleu-blanc-rouge se rendront, vendredi, à Toronto, où ils joueront avec le St-Patrick's, samedi soir.

Didier Pître semble avoir repris son entraînement. Il a émerveillé Grimshy. Le gérant, Léo Dandurand, a déclaré qu'il jouera sur la défense, en remplacement de Sprague Cleghorn et de Billy Couture tour à tour.

Les joueurs ne manquent pas. Léo Dandurand n'aura que l'embaras du choix pour former son équipe pour la joute de samedi soir. Naturellement, Vézina sera dans les buts et Sprague Cleghorn ainsi que Billy Couture le défendront. Quant aux joueurs d'avant, Léo Dandurand devra choisir entre Odie Cleghorn, Berlinguette, Bouchard, Joliat et Billy Bell. Joliat peut couvrir n'importe quelle position d'avant, mais il a pratiqué sur l'aile droite, tandis que Boucher et Odie Cleghorn étaient opposés l'un à l'autre au centre. L'aile gauche sera alternativement confiée à Berlinguette et à Bouchard.

Le capitaine de l'équipe n'a pas encore été nommé, mais il le sera avant la fin de la semaine. L'an dernier, les joueurs étaient dirigés par Newsy Lalonde, mais après sa suspension, M. Dandurand dirigea l'équipe et il continua de le faire, même après que Lalonde eut été réinstalle.

Léo Dandurand a proposé à l'Ottawa de venir jouer une partie jeudi soir, mais les sénateurs ne veulent pas jouer par simple plaisir.

Winnipeg, 11.—Les citoyens de St-Boniface vont souscrire une somme de \$500,000 pour aider à la reconstruction du collège de St-Boniface.

# D. SCHAMPS SE PREPARE POUR JEUDI

(Presse Canadienne) Montréal, 12.—Oscar Deschamps se prépare activement à son combat de jeudi soir avec Jimmy Fuzetti. Hier après-midi, il a boxé huit rounds, à la palestra de la rue Cherrier.

Deschamps s'est constitué son entraîneur sous la direction de Jim Toiland, de Boston, qui dit que le Canadien-Français est une merveille en fait de rapidité.

Il prétend que si Deschamps peut réussir à donner plus de force à ses coups il sera de taille à faire face à n'importe quel homme de la catégorie poids-léger.

Le boxeur canadien terminera son entraînement demain après-midi. Il passera environ 137 livres jeudi. En vertu de son contrat avec le promoteur McKimney, Deschamps doit rencontrer Fuzetti à poids-légers. Jim Toiland dit que Deschamps pourra facilement faire la pesanture réglementaire de la catégorie poids-léger après une couple de batailles.

## SAISON DE LA LIGUE INTERNATIONALE

New-York, 12.—La ligue de baseball internationale, à son congrès annuel tenu hier, décide de jouer 168 parties en 1923, d'ouvrir la saison le 18 avril et de la terminer le 23 septembre.

A Gourdon (France) en 1897, dans un concours de ciseurs de noix, le gagnant en cassa 2,778 dans une heure.

Mâchez-en après chaque repas

# WRIGLEY'S

## WRIGLEY'S JUICY FRUIT CHEWING GUM

THE FLAVOR LASTS

Juicy Fruit, Peppermint et Spearmint, — au fruit, à la menthe et à la menthe poivrée —, trois saveurs des plus délicieuses soumises à votre choix.

Et le nouveau bonbon "NIPS," dont la gomme recouverte d'une couche à la menthe, satisfiera votre goût.

Tous proviennent des confiseries WRIGLEY, — ce qui vous assure une perfection complète.

Mâchez-en Après Chaque Repas

SA SAVEUR DURE LONGTEMPS

# La Preuve

d'une bonne Ale est la façon dont elle supporte un long voyage en mer — la Frontenac Export résiste à cette épreuve. C'est pourquoi elle vaut la peine d'être essayée.

## Frontenac Export Mûrie par la Nature seule!

D. DUFRESNE, Distributeur pour le Commerce, 129 rue Bonaventure. Téléphone 809

## CANADA SERRE LE LAVIOLETTE DE TRES PRES

Par le blanchissage qu'il a indigé, hier soir, au Coin, lors des parties de quilles de la Ligue de la Cité, le Canada a fait un pas de plus vers le championnat. Cependant le Laviolette est certain maintenant d'être le champion de la première série qui doit se terminer demain soir alors que Victoria jouera avec le North Shore Power.

La C.O.N.C. s'est remarquée en faisant une partie de 883. C'est grâce à cette partie que ce club a battu le Laviolette sur le total des points (2407 à 2404) bien que vaincu dans les deux parties suivantes.

Voici les résultats détaillés et les positions des clubs à date.

LAVIOLETTE	
Blais, D.	126 162 182— 470
Lambert	151 161 150— 472
Héroux, P.	178 150 161— 489
Poliquin	167 171 170— 508
Fournier	150 165 150— 465
782 809 813—2401	

C.O.N.C.	
Marchand	167 153 158— 478
Toussaint	204 123 163— 490
Bettez	169 167 141— 477
Pellerin	178 166 136— 480
Jourdain	165 154 163— 482
883 763 761—2407	

Laviolette gagne deux parties.

LE NOUVELLISTE	
Soulard	134 164 147— 445
Côté	141 128 108— 377
Hould	166 139 155— 460
Jean	152 168 182— 502
Héroux	155 130 160— 445
748 729 752—2229	

ST-MAURICE PAPER	
Desbiens	136 148 138— 422
Verner	146 139 148— 433
Mike	189 167 190— 546
Lamy	120 138 166— 424

Chrétien ..... 150 160 180— 490  
741 752 822—2315  
St-Maurice Paper gagne deux parties

## COIN

Langlois	118 144 196— 458
Fontaine	159 188 133— 430
Pleau	136 171 122— 429
Lacroix	142 154 154— 450
Lamothe	119 178 165— 462
674 785 770—2229	

## CANADA

Lacerte	144 166 156— 466
Hamel, F.	176 164 171— 511
Hamel, A.	177 150 154— 481
Gaudet, R.	177 187 171— 535
Gaudet, D.	130 184 164— 478
804 851 816—2471	

## LES POSITIONS

	G.	P.	P.C.
Laviolette	18	3	857
S.M.P.	16	5	761
Canada	12	9	671
Coin	10	11	476
C.O.N.C.	10	11	476
Nouveliste	7	14	333
Victoria	6	12	333
N.S.P.	2	16	111

## LES PRIX SONT DISTRIBUES

(De notre correspondant) Shawinigan Falls, 12.—Vendredi dernier la distribution des trophées aux vainqueurs des différents concours de billard, pool, whist et bridge qui se sont terminés la semaine dernière.

Le grand Chevalier, M. Albert Giguère, remit lui-même les cadeaux à chacun des heureux gagnants à qui il adressa ses plus chaleureuses félicitations ainsi qu'aux membres du Comité des amusements, organisateurs de ces concours qui ont été suivis avec tant d'intérêt par tous les membres de la cour.

Nous donnons ci-après la liste des vainqueurs:

BILLARD—Série "A".—MM. Edgar Bournival et E. V. Dufresne qui re-

## LA BATAILLE EST PERMISE

(Presse Canadienne) Paris, 12.—La Fédération Française de Boxe annonce qu'elle est prête à autoriser une lutte entre Battling Siki et Georges Carpentier à la condition que les recettes soient versées aux œuvres de charité et que la rencontre soit organisée par la fédération.

chacun une paire de boutons de manchettes en argent.

Série "B".—M. A. J. Meunier, une pipe avec étui; M. J.-H. Vasiquette, sac à tabac en cuir.

POOL—Série "A".—M. Théodore Martin, un loquet de montre.

Série "B".—M. J.-A.-V. Maillette, un porte-cigars.

WHIST.—M. l'abbé H. Brousseau et M. H.-A. Larochelle reçurent chacun un jeu de cartes dans un étui en cuir.

BRIDGE.—MM. J.-H. Nap. Desaulniers et J.-A. Guertin reçurent également chacun un jeu de cartes avec étui en cuir.

Les gagnants ont en outre reçu... les félicitations des autres concurrents moins heureux.

## CHANCE SERA GERANT DU BOSTON

New-York, 12.—Frank Leroy Chance, ex-gerant des Chicago Nationals et des New-York Americans, signe un contrat pour régir le club Boston, de la ligue américaine en 1923.

2e PARTIE NULLE

(Service de la Presse Canadienne) Saskatoon, 12.—St-Patrick's, champion du monde, fait une deuxième partie nulle, hier soir, en jouant contre Saskatoon Crescents. Le score fut de six à six.

# LE "NOUVELLISTE"

Quotidien édité et publié par  
La Cie de Publication LE "NOUVELLISTE", Limitée  
ROMUALD BOURQUE, - - Gérant.

## REDACTION ET ADMINISTRATION

23-25-27, rue Du Platon, Trois-Rivières, P. Q.

TELEPHONES: Administration, 573  
Redaction, 588

Membre de la Presse Associée Canadienne.  
Correspondants dans tous les centres du district.  
Représentants spéciaux à Ottawa, Québec et Montréal.  
Sociétaire de l'Audit Bureau of Circulation.

### ABONNEMENTS:

VILLE; livraison à domicile, \$6.00 par année; 50c par mois.  
Banlieue des Trois-Rivières, par la poste, \$5. par année.  
MALLE KURALE, \$4.00 par année.  
ETATS-UNIS, \$8.00 par année.

MARDI 12 DECEMBRE 1922

## La question orientale

La Turquie actuelle ne paraît pas tenir tant que cela à fortifier les Dardanelles et le Bosphore. Elle réclame un droit de souveraineté absolue sur les côtes européennes et asiatiques de la mer de Marmara et des chenaux par où l'on en sort; elle veut être maîtresse incontestée et incontrôlée des territoires ottomans, et avoir par conséquent liberté d'y faire ce qui lui plaira sans restriction aucune. Le passage de la mer Noire à la mer Egée ne semble l'intéresser que de façon secondaire; néanmoins pour la sécurité des villes riveraines, elle opérerait pour qu'on imposât comme règle du trafic qu'il ne devra jamais y avoir plus de deux vaisseaux de guerre à la fois dans les détroits. Il est aisé de comprendre que la concentration d'unités de combat dans le bassin de Marmara menacerait la liberté des communications d'une Turquie à l'autre. Mais encore une fois, passe qui voudra pourvu que les Turcs ne soient pas gênés dans leurs emmarchures.

L'ancien ambassadeur des tsars, devenu ministre des affaires étrangères du soviét russe, réclame pour les Turcs et plus fort que les Turcs, la fortification des détroits et l'interdiction aux vaisseaux de guerre du libre accès à la mer Noire. M. Tchitchérine ne veut pas d'incursions armées de l'Angleterre dans la mer Noire; théoriquement il ne veut pas voir davantage les vaisseaux de guerre français, italiens ou américains, fussent-ils suivant l'indéfinissable expression de M. Child on a peaceful mission. Il redoute surtout la possibilité d'une surveillance trop proche de la flotte anglaise qui rendrait la liberté des détroits illusoire dès le premier conflit, parce qu'il est convaincu que les Anglais saisiraient la première occasion pour occuper Constantinople et y rester, et ce serait le contrôle anglais sur les entrées et sorties russes, l'embouteillage des Russes dans leur mer Noire. Arguments de l'ancienne diplomatie. On se souvient en effet que c'est pour ne pas livrer Constantinople aux Moscovites plus qu'aux Anglais qu'on la laissa aux Turcs et qu'on toléra les Turcs en Europe. Constantinople est comme le point de jonction de l'influence slave et de l'influence anglo-saxonne. Chacune de ces deux races a donné l'impression qu'une fois maîtresse de la "Porte", elle y restera. Moscou soupçonne Londres, et Londres a tout autant de raison de se défier de Moscou. La France est entre les deux; penchera-t-elle vers la politique slave, ou appuiera-t-elle les propositions anglo-saxonnes? Verrons-nous des marchandages savants? Paris appuiera-t-il l'ancienne alliée pour contrebalancer l'hégémonie politico-financière des peuples anglo-saxons de l'ancien et du nouveau monde ou troquera-t-il la pleine liberté d'action de l'Angleterre sur le Bosphore contre une liberté d'action non moins entière pour elle-même sur le Rhin? C'est ce que nous saurons bientôt. Des réponses fermes de lord Curzon à Tchitchérine comme des prémonitions tolérantes des dépêches anglaises sur la saisie prochaine de la Rhénanie, par la France on peut augurer déjà que Londres imposera ses volontés au Bosphore.

## Le marché domestique

Il est admis que si le Canada veut sortir de l'impasse dans laquelle il se trouve depuis la guerre, il lui faut nécessairement développer son commerce d'exportation qui alimentera ses industries. Il faut donc de nouveaux marchés et c'est de qu'a compris le gouvernement fédéral en cherchant à établir un nouveau traité de commerce avec la France et en soumettant aussi une proposition du même genre à l'Australie.

Le gouvernement cherchant à améliorer notre commerce à l'étranger, il est du devoir des citoyens de seconder ses efforts en développant le plus possible le marché domestique. C'est facile à faire, il ne s'agit que de mettre en pratique le principe qui veut que l'on donne la préférence aux marchandises fabriquées au Canada.

En agissant ainsi l'industrie canadienne se développerait rapidement et le pays entier en retirerait des profits appréciables.

Il ne s'agit pas de faire un effort surhumain, de faire un sacrifice. Le Canada industriel produit aujourd'hui une marchandise dont la qualité et les prix sont appréciés et recherchés par l'étranger. Pourquoi cette même marchandise ne serait-elle pas également appréciée sur le marché domestique? Il existe de l'indifférence à ce sujet qu'il faut combattre et faire disparaître.

Il y a des produits fabriqués à Québec et dans le district qui devraient recevoir le plus grand encouragement du public; ce dernier pourrait ensuite acheter des produits des autres parties du pays puis finalement songer à la marchandise étrangère.

Cette politique véritablement nationale aiderait à remédier à la situation difficile qui existe et faciliterait considérablement l'expansion du commerce canadien.

## UN INCENDIE A EAST BROUGHTON

(Presse Canadienne)  
East Broughton, P. Q., 11.—Vendredi après-midi, un incendie a causé pour plus de \$150,000 de dégâts en détruisant le grand moulin et les hangars de l'Asbestos Mines, Limited.  
Environ un millier de tonnes de fibre d'amiante cumulée dans le hangar ont été en partie détruites.  
On attribue la cause de la conflagration à la défectuosité d'un fil électrique.  
On ignore le montant des assurances.  
Le moulin avait été construit en 1905 et agrandi en 1920 par J.-A. Jacobs, qui forma ensuite une compagnie. Il avait fait des réparations à son établissement cette année.

Le Tabac Godin est un bon tabac.

On a aperçu les flammes à trois heures de l'après-midi. Les employés ont vainement essayé d'enrayer les progrès de l'incendie.

## ACHATS DU CANADA AUX ETATS-UNIS

(Service de la Presse Canadienne)  
Washington, 11.—Les achats du Canada aux Etats-Unis se sont élevés à \$58,459,636 en octobre, et à \$55,363,852 en septembre.  
C'est la Grande Bretagne qui a le plus acheté des Etats-Unis, dans le mois d'octobre. Ses importations se chiffrent à \$83,928,054. Elles formaient le total de \$70,852,810 dans le mois précédent.

## LE MONDE EN AVION

San Francisco, Cal., 9.—Sir Keith Smith, le fameux aviateur anglais, est arrivé ici pour préparer la randonnée mondiale qu'il se propose de faire au printemps de 1923.

## LA TERRE TREMBLE AU CHILI

(Presse Canadienne)  
Santiago, Chili, 11.—De fortes secousses sismiques se sont fait sentir à Ilopé et Ova Ovalle, aux petites heures, ce matin. Les fonctionnaires du chemin de fer de l'état rapportent que les communications au nord d'Ovalle sont coupées et que la station de Coquimbo ne répond pas aux signaux. Les secousses ont été très prononcées à Los Andes, mais ne semblent pas s'être propagées plus loin que Val Paraiso, où une secousse a été enregistrée.  
On croit que le centre du tremblement de terre est le district de Valparaiso, où se sont produits les récents cataclysmes.

Ottawa, 9.—La mortalité infantile diminue bien que la population se soit accrue de 113,000 en 1921 à 116,206 en 1922. Elle est de 123.7 par mille contre 139.10 l'an dernier.

**THE NOIR SUPERIEUR**  
CHASE & SANBORN

Un Thé Que Vous Savourerez.  
En cartons de ½ lb. et 1 lb.

## ON LES FORCERA A EN ACHETER

(Service de la Presse Canadienne)  
New-York, 11.—Le refus des habitants de New-York d'employer d'autre charbon que l'anthracite auquel ils sont habitués, alors que des milliers de tonnes de charbon gras s'accumulent dans les chantiers du New-Jersey, a amené l'administrateur du combustible Wood-

ing à annoncer hier que les habitants seraient obligés désormais d'accepter un certain pourcentage de ce charbon dans leurs commandes.  
Alors qu'on n'a pas déterminé quelle proportion de ce charbon serait mêlée à l'anthracite, on croit qu'elle s'élèvera jusqu'à 15 pour cent de la quantité commandée.

(Presse Canadienne)  
Pékin, 11.—La province de Shantung a été restituée à la Chine par les Japonais à midi, hier.

# Reine des Cigarettes

**REX**

10 pour 15¢  
25 " 35¢

Qualité supérieure et excellente.  
La saveur est agréablement douce, et complètement satisfaisante.

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED

## BUVEZ LA

# BRADING

## BIERE et PORTER

Force, Pureté et Maturité Parfaite

Qualité, Satisfaction

DEPUIS 1865

J. G. R. VINCENT,  
Distributeur Local

Téléphone 224, Entrepôt : 439, rue St-Martin.

## NOUS AVONS MIS

# LA HACHE DANS TOUS NOS PRIX

et depuis que notre vente de liquidation est commencée, votre dollar en

vaut 2 à notre magasin.

Jamais dans l'histoire de la ville les citoyens ont eu la bonne fortune de s'habiller aussi avantageusement.

Et la raison c'est que nous liquisons tout sans réserve.

Nous abandonnons les affaires.

Nous sommes forcés de vous ABANDONNER POUR LA MOITIE PRIX des centaines de

COMPLETS, PARDESSUS, MANTEAUX, FOURRURES, etc.

Pourquoi n'en profiteriez-vous pas?

# LE SYNDICAT des Trois-Rivières

LE PLUS GRAND MAGASIN DE CONFECTION POUR DAMES ET MESSIEURS EN VILLE

19-Rue Des Forges-19

PAS DE CREDIT.

Pas d'Approbation.

LE TIRAGE DU "NOUVELLISTE" DANS LA CITE DES TROIS-RIVIERES DOUBLE LES TIRAGES REUNIS DE SES CONCURRENTS.

# LE NOUVELLISTE

LE TIRAGE DU "NOUVELLISTE" EST ASSERMENTE SELON LES REGLEMENTS DE L'AUDIT BUREAU OF CIRCULATION.

TROISIEME ANNEE—No 38

TROIS-RIVIERES, MARDI 12 DECEMBRE 1922

DEUX SOUS LE NUMERO

## LE CONSEIL PREND COMMUNICATION DU REGLEMENT DU LAIT

### Des clauses qui s'appliquent aux magasins, hôtels, maisons de pension, aussi bien qu'aux laitiers

### LA STERILISATION

Le nouveau projet de règlement du lait, préparé par le Dr O. E. Desjardins, médecin de santé, a été déposé devant le conseil, et chaque échevin en a reçu une copie pour étude.

avec une canalisation d'égouts quelconque. Tout Officier exécutif de l'autorité sanitaire municipale ou tout autre officier proposé par elle à cette fin, peut inspecter les laiteries, les établis et les vacheries situées en dedans ou en dehors des limites de la Cité d'été, en vertu du rapport suivant de l'ingénieur de la cité, M. Charles Gélinas, adopté hier soir:

Le règlement est très volumineux et couvre tous les éléments touchant la vente, le transport, l'emmagasinement du lait, ainsi que les soins à donner au troupeau, et la nécessité de faire subir l'épaveuse à la tuberculose.

Le comité d'études échevinal a ordonné de demander des soumissions pour l'entretien du chemin des Forges, et a décidé que la ville se charge de l'entretien de la rue Notre-Dame, cet hiver, en vertu du rapport suivant de l'ingénieur de la cité, M. Charles Gélinas, adopté hier soir:

Il y a près de cent sections, dont les plus intéressantes concernent l'emmagasinement, la vente et le transport. Ces sections intéressent tout le monde, le laitier, le commerçant comme le consommateur, et c'est pourquoi nous croyons intéressant de les mettre sous les yeux de nos lecteurs:

C'est l'habitude, les années passées, de donner l'entretien du chemin des Forges à l'entreprise. Si vous désirez que nous fassions de même cette année, nous demandons des soumissions immédiatement. Si au contraire, vous croyez que nous devrions faire ce travail nous-mêmes, je donnerai ordre au contremaître, M. Bellefeuille, d'agir en conséquence.

La vente du lait est interdite dans une boucherie, un abattoir, un étal, une poissonnerie et dans toute place où le milieu atmosphérique peut être préjudiciable à sa qualité et à sa pureté, soit par la malpropreté des lieux, ou la nature des marchandises qui y sont exposées, gardées, vendues ou offertes en vente.

Je profite de l'occasion pour vous faire remarquer que la rue Notre-Dame, depuis la voie de ceinture du C.P.R. jusqu'à la St. Lawrence Mills Co. demanderait à être entretenue de la même manière que les autres rues de la ville, étant donné le trafic intense qui existe cette année, plus de 400 ouvriers se font véhiculer en autobus, matin et soir, et pour maintenir ce service il faudrait faire plus que d'entretenir un chemin d'hiver ordinaire.

Il est interdit de faire l'emballage dans une épicerie, dans un restaurant ou dans un autre magasin. Le lait ne doit être reçu et vendu qu'en bouteilles scellées.

Le surintendant de l'instruction publique a envoyé les plans demandés pour la construction d'une école à quatre classes.

Les voitures employées à la livraison du lait seront tenues propres et ne serviront pas au traitement des déchets; le lait devra être à l'abri de la poussière, du soleil et des mouches.

—M. White Lachance, de Niagara Falls, N.-Y., offre ses services comme architecte pour la construction d'une école.

Il est défendu de recevoir, d'avoir en sa possession, d'offrir en vente, de vendre de servir ou d'avoir en sa possession avec l'intention de le servir à ses clients, bêtes ou pensionnaires, de transporter ou de décharger dans les limites de la Cité de Trois-Rivières, pour être employé à l'alimentation humaine:

—Le surintendant de l'instruction publique a envoyé les plans demandés pour la construction d'une école à quatre classes.

(a) Aucun lait écramé, ni fut-ce que partiellement, à moins qu'il ne soit contenu dans des bidons, bécans ou fioles portant l'inscription "LAIT ECRAME" en lettres hautes de pas moins d'un pouce;

—M. Asselin & Denoncourt ont fait rapport que les travaux exécutés par MM. Arsenault & Ahern à l'école St-Philippe sont terminés, et qu'ils ont été exécutés avec satisfaction. M. Parent fera rapport.

(b) Aucun lait falsifié auquel on aura ajouté quelques substances étrangères, notamment des substances dites "préservatrices";

—La salle de l'école Ste-Ursule est accordée aux anciens élèves de l'Académie de la Salle, pour des fins récréatives.

(c) Aucun lait contenant moins de trois pour cent de gras ou beurre et neuf pour cent d'autres éléments solides et dont la teneur en eau dépasse 88%; et qui aura une densité de moins de 10,29 à 10,33 à 60° Fahrenheit;

—Le coût des travaux de pavage entre les deux ponts a été voté en comité échevinal hier soir, à la suite du rapport suivant soumis par l'ingénieur de la cité, M. Charles Gélinas:

(d) Aucun lait contenant des coillottes dans un centimètre cube jusqu'à la livraison au consommateur;

—M. Charles Gélinas, ingénieur de la cité, a soumis un rapport au comité d'études, hier soir, au sujet des travaux, et qui dit:

(e) Aucun lait dont la teneur en bactéries dépasse 100,000 dans un centimètre cube.

—L'ingénieur de la cité, M. Charles Gélinas, a soumis un rapport au comité d'études, hier soir, au sujet des travaux, et qui dit:

(f) Aucun lait dont l'odeur ou la saveur révèle une souillure fécale;

—L'ingénieur de la cité, M. Charles Gélinas, a soumis un rapport au comité d'études, hier soir, au sujet des travaux, et qui dit:

(g) Aucun lait, crème, dilués, impurs, maisins, falsifiés par addition de préservatifs ou autres substances étrangères ou provenant de vaches malpropres, malades ou nourries de produits de vinaigreries, déchets ou eaux usées; enfin aucun lait exposé aux germes de maladies contagieuses humaines ou animales.

—L'ingénieur de la cité, M. Charles Gélinas, a soumis un rapport au comité d'études, hier soir, au sujet des travaux, et qui dit:

Le lait sera délivré au consommateur dans les conditions où il était au sortir de l'établissement producteur, à moins que le changement dans les conditions du lait ne consiste que dans sa pasteurisation ou sa stérilisation par la chaleur dans un établissement intermédiaire entre le producteur et le consommateur dont l'aménagement et les opérations auront été trouvés convenables par l'autorité sanitaire municipale.

—L'ingénieur de la cité, M. Charles Gélinas, a soumis un rapport au comité d'études, hier soir, au sujet des travaux, et qui dit:

Il est interdit de se servir de bouteilles non stérilisées pour la livraison à domicile du lait et de la crème.

—L'ingénieur de la cité, M. Charles Gélinas, a soumis un rapport au comité d'études, hier soir, au sujet des travaux, et qui dit:

Il est interdit de faire servir à une nouvelle distribution des bidons, des bouteilles ou autres récipients non stérilisés.

—L'ingénieur de la cité, M. Charles Gélinas, a soumis un rapport au comité d'études, hier soir, au sujet des travaux, et qui dit:

Tout propriétaire d'un dépôt de lait ou d'un magasin où du lait est vendu, ou d'un hôtel, restaurant, ou maison de pension devra garder le lait ou la crème dans une glacière qui sera exclusivement réservée au lait, à la crème et au beurre.

—L'ingénieur de la cité, M. Charles Gélinas, a soumis un rapport au comité d'études, hier soir, au sujet des travaux, et qui dit:

Le lait ne sera gardé dans les bouteilles ou bidons dans lesquels on l'aura apporté, à moins que le Bureau d'Hygiène en ait permis autrement.

—L'ingénieur de la cité, M. Charles Gélinas, a soumis un rapport au comité d'études, hier soir, au sujet des travaux, et qui dit:

Dans aucun dépôt de lait, magasin, hôtel, restaurant ou maison de pension, le lait ne sera gardé dans une chambre ou local dans lequel il puisse être exposé à être contaminé par de l'air impur ou des émanations délétères. Sera considéré local contaminé par des émanations toute chambre où l'on se couche et tout local qui est en communication

## L'ENTRETIEN DU CHEMIN DES FORGES

Conformément à un rapport de M. Charles Gélinas, le conseil demande des soumissions pour l'entretien du chemin des Forges, et décide que la ville entretienne la rue Notre-Dame, cet hiver

### UN TRAFIC INTENSE

Le comité d'études échevinal a ordonné de demander des soumissions pour l'entretien du chemin des Forges, et a décidé que la ville se charge de l'entretien de la rue Notre-Dame, cet hiver, en vertu du rapport suivant de l'ingénieur de la cité, M. Charles Gélinas, adopté hier soir:

C'est l'habitude, les années passées, de donner l'entretien du chemin des Forges à l'entreprise. Si vous désirez que nous fassions de même cette année, nous demandons des soumissions immédiatement. Si au contraire, vous croyez que nous devrions faire ce travail nous-mêmes, je donnerai ordre au contremaître, M. Bellefeuille, d'agir en conséquence.

Je profite de l'occasion pour vous faire remarquer que la rue Notre-Dame, depuis la voie de ceinture du C.P.R. jusqu'à la St. Lawrence Mills Co. demanderait à être entretenue de la même manière que les autres rues de la ville, étant donné le trafic intense qui existe cette année, plus de 400 ouvriers se font véhiculer en autobus, matin et soir, et pour maintenir ce service il faudrait faire plus que d'entretenir un chemin d'hiver ordinaire.

## PAS DE DANGER ICI EN CAS D'INCENDIE

Malgré la faible pression de l'eau, notre ville pourra toujours trouver des moyens adéquats pour contrôler un incendie menaçant qui pourrait se déclarer

### POUR UNE AUTRE POMPE

La faible pression de l'eau dans notre ville, sur laquelle nous attirons l'attention des autorités de l'autre jour, a soulevé un léger débat, hier soir, au comité d'études échevinal.

M. Pêchevin H.-G. Robichon s'est informé si la ville était assurée d'une protection efficace en cas d'incendie, et l'hon. Dr Normand a garanti que nos moyens d'approvisionnement nous permettraient dans les conditions actuelles de lutter avantageusement contre un incendie de fortes dimensions. Il y a d'abord le réservoir de 500,000 gallons, et ensuite, en cas de nécessité, on peut toujours avoir recours au St-Maurice. En outre, l'ingénieur, M. Gélinas est présentement en pourparlers avec M. Murray pour que la ville puisse au besoin s'approvisionner aux tuyaux de la St-Maurice Lumber, auxquels les tuyaux de la ville communiquent.

La pression de l'eau, hier, n'était que de 18 livres, mais le maire garantit que l'on peut, le cas échéant, avoir une quantité correspondant à la capacité des tuyaux, et les conduites principales, a-t-il fait observer ne sont pas obstruées comme le sont celles qui servent à l'alimentation domestique.

L'eau manque au point de vue domestique, de ce temps-ci, parce que l'eau est basse et que les pompes, dans maints cas, se trouvent à pomper de l'air plutôt que de l'eau.

Les bornes-fontaines ont été examinées et ont été trouvées en bon état. La discussion a aussi porté sur les pompes à incendie, et M. Pêchevin Robichon a exprimé l'opinion qu'il serait nécessaire d'acheter une autre pompe que celle que nous avons actuellement, ce qui se fait à vapeur ou une pompe à gazoline. Les "Underwriters" recommandent fortement l'usage de pompes de 400 gallons, et la mise au rancart de pompes de 800 gallons, telles que celle que nous avons, mais il croit qu'avec une pompe de 400 gallons, en outre de celle que nous avons, la ville serait suffisamment protégée.

Le chef Vachon sera mis au courant de la question, et il est entendu que le nouveau budget portera un item à cet effet.

## LA RETRIBUTION MENSUELLE DANS LES ECOLES

On parle de l'abolir, à la Commission Scolaire, hier soir. Les travaux de l'école St-Philippe. Une plainte qui paraît fondée

### SOUSSION POUR BANCS

Sur la proposition de M. l'échevin Anselme Dubé, M. Arthur Béliveau, greffier de la cité, est appelé à faire rapport à la Commission Scolaire des revenus que rapporte la rétribution mensuelle des élèves dans nos écoles. Cette rétribution est imposée par la loi de l'Instruction Publique, et on parle d'en demander l'abolition.

—L'avocat a fait rapport sur la plainte de M. P. L. Thibault à l'effet que les enfants qui fréquentent l'école St-François-Xavier lancent des balles et des projectiles sur sa propriété. L'avocat donne raison à M. Thibault. De son côté, le Frère directeur de l'école exprime l'opinion qu'il est pratiquement impossible d'exercer une surveillance assez étroite pour éviter pareilles choses. Il suggère à la Commission de faire frapper une clôture de dix à quinze pieds. M. François Parent, surintendant des écoles, sera saisi de la chose.

—La soumission la plus basse pour la fourniture de bancs pour l'école No 11 a été offerte par la maison Gélinas Limitée, etc. La soumission a été accordée sous condition, c'est-à-dire qu'elle sera acceptée, si M. Parent fait rapport qu'il n'est pas possible de placer des pupitres avec sièges plutôt que des bancs dans cette école.

—M. White Lachance, de Niagara Falls, N.-Y., offre ses services comme architecte pour la construction d'une école.

—Le surintendant de l'instruction publique a envoyé les plans demandés pour la construction d'une école à quatre classes.

—M. Asselin & Denoncourt ont fait rapport que les travaux exécutés par MM. Arsenault & Ahern à l'école St-Philippe sont terminés, et qu'ils ont été exécutés avec satisfaction. M. Parent fera rapport.

—La salle de l'école Ste-Ursule est accordée aux anciens élèves de l'Académie de la Salle, pour des fins récréatives.

## BANQUET AU CAP LE 17

Dimanche prochain doit avoir lieu un superbe souper de famille à six heures du soir dans la Salle du couvent des Filles de Jésus, auquel tout le monde est invité.

## DES ELECTIONS

(Presse Canadienne) Winnipeg, 12.—Les élections municipales ont eu lieu, hier, en Saskatchewan et au Manitoba. La mairie a été disputée dans les principales villes. Le maire D. M. Duggan a été réélu à Edmonton ainsi que le maire Walter Huckvale, à Medicine Hat.

serait nécessaire d'acheter une autre pompe que celle que nous avons actuellement, ce qui se fait à vapeur ou une pompe à gazoline. Les "Underwriters" recommandent fortement l'usage de pompes de 400 gallons, et la mise au rancart de pompes de 800 gallons, telles que celle que nous avons, mais il croit qu'avec une pompe de 400 gallons, en outre de celle que nous avons, la ville serait suffisamment protégée.

Le chef Vachon sera mis au courant de la question, et il est entendu que le nouveau budget portera un item à cet effet.

## LA COMMISSION DE L'AQUEDUC RECOIT L'AIDE DE NOTRE VILLE

Après le splendide travail effectué par le chef Vachon et ses hommes à Terrebonne, lors de l'incendie qui a détruit cette prospère municipalité, notre ville n'a pas cru devoir s'arrêter là, et elle s'est rendue, hier soir, par son conseil, réuni en comité d'études, à la demande de secours qui lui était formulée.

### UN APPEL PRESSANT

Après le splendide travail effectué par le chef Vachon et ses hommes à Terrebonne, lors de l'incendie qui a détruit cette prospère municipalité, notre ville n'a pas cru devoir s'arrêter là, et elle s'est rendue, hier soir, par son conseil, réuni en comité d'études, à la demande de secours qui lui était formulée.

M. Arthur Béliveau donna lecture d'une lettre de M. Rosaire Prieur, maire de Pointe-aux-Trembles, écrivant en sa qualité de secrétaire de l'Union des Municipalités de la province de Québec à M. le Dr L.-P. Normand, maire de notre ville, et sans hésitation nos échevins qui siégeaient en séance plénière, accordèrent \$300, en aide à la municipalité dévastée. Le trésorier a été autorisé à agir en conséquence.

Voici la lettre de M. Prieur qui a déterminé le don de notre ville:

Un grand malheur vient de frapper la ville de Terrebonne, un incendie a détruit les trois-quarts de cette municipalité, douze cents personnes sont sans abri, sans nourriture, sans vêtements, les besoins sont urgents. Une municipalité-sœur nous jette un cri de désespoir, songez que ce malheur pourrait être demeuré celui de bien d'autres municipalités, peut-être même de la vôtre.

Montrons notre esprit de corps en donnant bien vite notre contribution au fonds de secours de ces infortunés. Souscrivons généreusement pour aider les sinistrés de Terrebonne; souscrivons pour sa reconstruction.

A la suite du gouvernement de Québec, démontrons à nos populations, à notre pays, que les municipalités de notre belle province savent s'entraider dans la mauvaise comme dans la bonne fortune.

Les souscriptions peuvent être adressées à l'Union des Municipalités de la Province de Québec qui en accusera réception par les journaux.

## LES CHEMINS ENTRE LES DEUX PONTS

Le coût des travaux de pavage entre les deux ponts a été voté en comité échevinal hier soir, à la suite du rapport suivant soumis par l'ingénieur de la cité, M. Charles Gélinas:

—M. Charles Gélinas, ingénieur de la cité, a soumis un rapport au comité d'études, hier soir, au sujet des travaux, et qui dit:

—L'ingénieur de la cité, M. Charles Gélinas, a soumis un rapport au comité d'études, hier soir, au sujet des travaux, et qui dit:

## CONFERENCE CONCERT

Dimanche prochain, le 17 du courant, à 8 1/2 heures y aura lieu la deuxième Conférence-Concert de la série donnée à la salle de la Corporation Ouvrière Nationale Catholique.

Monsieur l'abbé P. Normand y parlera de son séjour à Rome d'où il est revenu depuis peu.

Tous les ouvriers et autres sont très cordialement invités.—(16-1.) 12-16.

## CRIME EPOUVANTABLE

Le grand détective, Sherlock Holmes sera à Trois-Rivières, mercredi le 13 courant, à la demande du chef de police Vachon, pour découvrir le ou les coupables d'un assassinat épouvantable dont le mobile du crime ne serait pas le vol.

Le docteur Beaulac, serait incriminé dans cette cause dit-on. Ceux qui désirent suivre les péripéties de cette cause déjà fameuse n'auront qu'à se rendre en foule à l'Hôtel de Ville des Trois-Rivières, le 13 courant au soir, et voir le fameux détective à l'œuvre dans le drame de Théodore Botrel "Le Mystère de Keravel" interprété par le Cercle Dramatique des Chevaliers de Colomb. (16-1.)

## TERREBONNE RECOIT L'AIDE DE NOTRE VILLE

Après le splendide travail effectué par le chef Vachon et ses hommes à Terrebonne, lors de l'incendie qui a détruit cette prospère municipalité, notre ville n'a pas cru devoir s'arrêter là, et elle s'est rendue, hier soir, par son conseil, réuni en comité d'études, à la demande de secours qui lui était formulée.

### UN APPEL PRESSANT

Après le splendide travail effectué par le chef Vachon et ses hommes à Terrebonne, lors de l'incendie qui a détruit cette prospère municipalité, notre ville n'a pas cru devoir s'arrêter là, et elle s'est rendue, hier soir, par son conseil, réuni en comité d'études, à la demande de secours qui lui était formulée.

M. Arthur Béliveau donna lecture d'une lettre de M. Rosaire Prieur, maire de Pointe-aux-Trembles, écrivant en sa qualité de secrétaire de l'Union des Municipalités de la province de Québec à M. le Dr L.-P. Normand, maire de notre ville, et sans hésitation nos échevins qui siégeaient en séance plénière, accordèrent \$300, en aide à la municipalité dévastée. Le trésorier a été autorisé à agir en conséquence.

Voici la lettre de M. Prieur qui a déterminé le don de notre ville:

Un grand malheur vient de frapper la ville de Terrebonne, un incendie a détruit les trois-quarts de cette municipalité, douze cents personnes sont sans abri, sans nourriture, sans vêtements, les besoins sont urgents. Une municipalité-sœur nous jette un cri de désespoir, songez que ce malheur pourrait être demeuré celui de bien d'autres municipalités, peut-être même de la vôtre.

Montrons notre esprit de corps en donnant bien vite notre contribution au fonds de secours de ces infortunés. Souscrivons généreusement pour aider les sinistrés de Terrebonne; souscrivons pour sa reconstruction.

A la suite du gouvernement de Québec, démontrons à nos populations, à notre pays, que les municipalités de notre belle province savent s'entraider dans la mauvaise comme dans la bonne fortune.

Les souscriptions peuvent être adressées à l'Union des Municipalités de la Province de Québec qui en accusera réception par les journaux.

## CONFERENCE CONCERT

Dimanche prochain, le 17 du courant, à 8 1/2 heures y aura lieu la deuxième Conférence-Concert de la série donnée à la salle de la Corporation Ouvrière Nationale Catholique.

Monsieur l'abbé P. Normand y parlera de son séjour à Rome d'où il est revenu depuis peu.

Tous les ouvriers et autres sont très cordialement invités.—(16-1.) 12-16.

## CRIME EPOUVANTABLE

Le grand détective, Sherlock Holmes sera à Trois-Rivières, mercredi le 13 courant, à la demande du chef de police Vachon, pour découvrir le ou les coupables d'un assassinat épouvantable dont le mobile du crime ne serait pas le vol.

Le docteur Beaulac, serait incriminé dans cette cause dit-on. Ceux qui désirent suivre les péripéties de cette cause déjà fameuse n'auront qu'à se rendre en foule à l'Hôtel de Ville des Trois-Rivières, le 13 courant au soir, et voir le fameux détective à l'œuvre dans le drame de Théodore Botrel "Le Mystère de Keravel" interprété par le Cercle Dramatique des Chevaliers de Colomb. (16-1.)

## IL CROYAIT NE JAMAIS REVENIR A LA SANTE

"Fruit-a-lives" le Remet sur Pied

159 Avenue Pie IX, à Montréal.

"Je souffris trois ans de dyspepsie. Je consultai un médecin et pris ses médicaments, mais je ne m'en portai pas mieux.

Un ami me conseilla de prendre du Fruit-a-lives. Après en avoir pris deux boîtes j'étais beaucoup mieux. Ma digestion et ma santé sont parfaites". GASPARD DUBARD.

50c la boîte; les 6, \$2.50. Boîte d'essai 25c.

Chez tous les marchands ou expédiés sans frais par la poste par Fruit-a-lives, Limitée, à Ottawa et à Ogdenburg, N.-Y.

## REMERCIEMENTS

La famille Magloire Dion remercie sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur tante Mlle Sara Garneau, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels ou en assistant aux funérailles.



Dr EDMOND BUISSON  
DE-TISTE  
20, rue Des Forges. Tél. 569  
Spécialité: Ouvrage en Or.

## BEAU GRAND BUREAU A LOUER

Dans le centre commercial et situé au No. 148, rue Notre-Dame en haut de chez Octave Cloutier. Très spacieux et pouvant même être divisé en trois, chauffé par le propriétaire. Conditions faciles. S'adresser à J. L. Fortin ou à J. A. Laperrière, Tél. 254. 6f.

## Avez-vous fumé un Paquet de Tabac GODIN, No. 100 dernièrement ?

CONSULTATIONS de 2 à 4 et de 7 à 8 Téléphone : 1526

## Docteur DUGRE MEDECIN - CHIRURGIEN Trois-Rivières.

50, Rue Royale

### Les Airs de Noël à Travers l'Espace !

Avoir la chance d'entendre la plus sublime musique de l'année, voilà certes quelque chose dont on a lieu d'être reconnaissant.

Lancées des postes à longue distance lointains du Canada et des Etats-Unis, les joyeuses notes de la saison de Noël rempliront l'air d'allégresse. L'Est déchargera ses souhaits avec l'Ouest et jeunes et vieux auront le plaisir de connaître les merveilles du Radio et ses vastes possibilités.

La Noël se prête on ne peut mieux à tout ce qu'offre le Radio, et vous ne sauriez mieux agir que de faire de celle de cette année une Noël de Radio en faisant installer un Radio de réception à trois lampes pouvant recevoir de 500 à 2000 milles de distance. PRIX \$155.00.

### LA COMPAGNIE RADIO CONCERT

20, AVENUE LAVIOLETTE  
TELEPHONES 1207-J OU 284

## Hôtel-de-Ville Mercredi, le 13 Décembre

# Soirée Dramatique

donnée par

## Le Cercle Dramatique des Chevaliers de Colomb

Sous la présidence de Son Honneur le Maire et Mme la Mairesse

# "Le Mystère de Keravel"

Drame en 3 Actes par Th. Botrel.

Programme musical par l'orchestre des Chevaliers de Colomb, sous la direction de M. NAZAIRE MARCHAND.

Admission : 50 cents - Sièges réservés : 75 cents

Le plan de la salle est déposé chez C. W. LINDSAY, Ltée, 21, rue Des Forges.

## HOUDE DENTISTE

Bureau: 159a, Notre-Dame  
Coin Des Forges et Notre-Dame.  
Extractions sans douleur.

REMERCIEMENTS

M. Rolland Grenier remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son épouse Dorilla Fontaine, fille de M. Samuel Fontaine, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels ou sympathies.

—Mlle Laurenda Sioui, de Loretteville, qui a passé une quinzaine aux Trois-Rivières en visite chez des parents est retournée chez elle enchantée de son séjour en notre ville.

ANNONCES CLASSIFIEES

A VENDRE: Par suite d'abandon de la culture, l'on vendra à sacrifice un coulant de ferme comprenant voitures de travail et de promenade, harnais double pratiquement neuf et autres et plus spécialement deux superbes chevreaux accouplés (team), séparément si désiré, âgés de 7 et 8 ans. S'adresser à 93-b, Avenue Lavolette, tél. 380-W ou 176 Royale, tél. 1398-J. 1922-29-j n.o.

A VENDRE machine à coudre "New Williams" en parfait ordre. S'adresser 26 St-Roch. 1922-5-j n.o.

A LOUER Chambre avec pension ou non, et toute les commodités nécessaires. Aussi cuisine de 3 places et garage pour automobile. S'adresser à 155 de Lavendrye. 1921-3 j.n.o.

A LOUER—Grande chambre meubée dans famille privée. S'adresser à 29 Plaisante, tél. 624f. 2011-12

CHEVAUX A VENDRE: Deux beaux grands chevaux dans la force de l'âge, 7 ans, en parfaite condition et valeur. Bons comme "team" ou séparément, pour la charge comme pour la promenade. Aussi splendides harnais doubles et simples, presque neufs. Prix spécial pour prompt acheteur. S'adresser à 93-b, Avenue Lavolette. Tél. 380-W ou 176 rue Royale, tél. 1398-J. 29-j n.o.

CULTIVATEURS, MARCHANDS, INDUSTRIELS, CONSULTEZ LE CREDIT ROYAL ENR, 43 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Administration de propriétés: Liquidation: Assurances générales: SPECTACLES: REGLEMENT DE DETTES des marchands, cultivateurs, industriels et commerçants. Renseignements gratuits et confidentiels. Représentant à Trois-Rivières: J. G. R. Vincent, courtier, 33 rue Champflour, Trois-Rivières. 1920-4-j n.o.

DEUX HOMMES demandés immédiatement. Position permanente et bonne rémunération références requises. S'adresser à 153a Notre-Dame, chambre 25, le soir à 7 heures. 2005-12-6 fs.

HABIT à vendre, très propre. Prix très bas. S'adresser à 119 Royale. 20-j n.o.

JEUNE FILLE demandée immédiatement, parlant les deux langues. S'adresser à l'hôtel Régis. 2008-12-3 fs.

Madame OS. BACHAND désire annoncer aux Dames et Demoiselles qu'elle acceptera tous travaux de couture dans costumes, manteaux, robes, etc. Prix modérés. 155 de Lavendrye. 2009-12-3 fs.

MENAGE A VENDRE—Cause de vente, départ de la ville. Tout doit être vendu sans réserve. S'adresser à 45 rue du Platon, (5ème étage). 2010-12

NOUS achetons et vendons les meubles et pianos de seconde main. S'adresser à 11 Du Platon. 1929-5-5 fs.

PROPRIETE A VENDRE. — Rue Ste-Julie, Nos 108-110-112 près de l'hôpital, deux étages; trois loges de très chauds; grande cour, hangars et grands caves. Fournaise à eau chaude dans la cave. Terrain de 55 x 100. S'adresser à 64 rue St-Philippe. 1924-7-9-12-14-15-16

RESTAURANT, commerce d'épicerie et piano automatique à vendre. Prix avantageux pour argent comptant. S'adresser à L.-J. Gouneville, 205 ave Lavolette. 2012-12

VACHE A VENDRE. — Très belle vache Holstein de 8 ans, un mois qu'elle donne du lait. Vêlé il y a un mois. Prix raisonnable. S'adresser à Philippe Lafond, St-Gérôme. 1923-7-8 fs.

SERVANTE DEMANDEE. S'adresser à 72 des Forges, immédiatement. 1929-9-j n.o.

SLEIGH: émaille blanc, pour bébé à vendre \$4.00. S'adresser. Appartement 3, 131 Lavolette. 1923-j n.o.

PERDUE—Petite chienne Fox Terrier, blanche avec tête brune et taches noires sur le dos. Prière de retourner à Olivier Lapointe, 108 St-François Xavier. 2007-12

SERVICE à autobus à vendre, Louiseville-Trois-Rivières. Ligne la plus payante entre Québec et Montréal. Autobus à 60 passagers. Camion "Republic" à 60 passagers. "Republic" de 25 passagers. Vendra à grand sacrifice, cause de départ. S'adresser à P.-A. Milot, Louiseville. 2006-12-16

A VENDRE Express d'hiver, ménage, "show-case". S'adresser à 88, rue Des Forges.

Librairie VICTOR GRENIER 34 Boulevard St-Laurent MONTREAL, P.Q. -- CANADA Dernières publications de Paris Spécialité — Pièces de Théâtre pour amateurs et professionnels Assortiment complet de ROMANS POPULAIRES Catalogues envoyés sur demande

UN PROBLEME TRES EPINEUX

(Presse Canadienne) Lausanne, 12. — Le débat se poursuit à la conférence du Levant pour statuer qui est responsable de la tragédie de Smyrne. Est-ce la Turquie ou la Grèce? Ismet Pacha est tout-à-fait consentant à ce que le traité qui va le rédiger stipule un mode de paiement destiné à rembourser aux nations alliées les pertes subies par leurs nationaux en Turquie pendant la grande guerre. Par ailleurs, le délégué ottoman insistera pour que la Grèce rembourse aux Turcs les pertes que l'armée grecque leur a fait subir pendant sa retraite en Asie Mineure. De son côté, l'ancien premier ministre Venizelos soutient que les Grecs n'ont eu recours à l'incendie que pour des motifs d'ordre militaire. Il prétend que ce sont des troupes turques qui ont commis des crimes pendant la campagne

TROIS JEUNES VOLEURS SONT CONDAMNES

Alphonse Pellerin, Hervé Lampron et Armand Lafrenière ont été condamnés à un mois de prison pour avoir volé 24 volailles dans le poulailler de M. Hector Pellerin, de Ste-Flore.

PLAINTES DE L'EPOUSE Trois jeunes gens de Shawinigan, Alphonse Pellerin, Hervé Lampron et Armand Lafrenière, dont l'âge varie de 18 à 21 ans, ont été condamnés chacun à un mois de prison aux travaux forcés, ce matin, par M. le magistrat Marchildon. Les trois jeunes gens ont été amenés devant le magistrat sous l'accusation de vol de coqs et de poules. Ils ont enregistré un plaidoyer de culpabilité.

et ont reçu leur sentence, séance tenante. La plainte avait été formulée par Dame Rose-Anna Desaulniers, épouse de Hector Pellerin, de la paroisse de Ste-Flore. Le vol a été commis dans la nuit du 21 au 22 novembre, alors que les trois prisonniers se sont introduits dans le poulailler de Hector Pellerin et y ont dérobé 24 volailles. Le chef Longval, de Shawinigan, après certaines recherches, est parvenu à mettre le grappin sur les voleurs, et il les a amenés ici devant le magistrat. Comme nous l'avons dit plus haut, les accusés ont sur-le-champ reconnu leur faute, et ont été conduits à la prison du district pour y purger leur sentence.

FUNERAILLES DE Mlle C. MARTEL Ce matin à l'église St-Philippe, ont eu lieu les imposantes funérailles de Mlle Cécile Martel, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis de la défunte. Le service a été célébré

par M. le chanoine L. Denoncourt. Le chant a été très bien tenu par les membres du chœur de chant de la paroisse. Les porteurs étaient quatre élèves de l'école St-Philippe. Conduisant le deuil: son père, M. Alfred Martel; sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Edmé Cornier; son cousin, M. Antoine Martel. Remarqués dans l'assistance: les élèves de l'école St-Philippe accompagnés des frères, ainsi que les élèves du Couvent des Ursulines accompagnés des religieuses, Mlle Marie Baillargeon, Mme Vve J. Marchal, Mme J. Mitchell, Mme Gédéon Lemay, Mlle Gloria Marie, Mlle Marie St-Pierre et une foule d'autres. Un grand nombre d'offrandes de messes, de bouquets spirituels et de messages de sympathies ont été envoyés à la famille de la défunte. M. F.-X. Mailhot, âgé de 76 ans, demeurant à Mont-Laurier, oncle de la défunte est arrivé après les funérailles par suite d'un malheureux retard, et à son arrivée s'est empressé de se rendre au cimetière St-Louis, déposer une gerbe de fleur sur la tombe de sa nièce. —M. Albert Lord, de la rue Lavolette, a eu le malheur de perdre un bébé.

ASSAULT DES MAISONS (Service de la Presse Canadienne) Dublin, 11. — Les résidents de 21 quelques autres fonctionnaires de l'Etat Libre, ont été attaqués hier soir. On s'est servi de bombes et d'essence. Les dommages ne sont pas considérables.

CONGRES DES OUVRIERS (Service de la Presse Canadienne) Toronto, 11. — Le congrès annuel du parti travailliste de la province ont lieu à London, le 21 février. Il est question d'affiliation avec le parti des ouvriers. Une décision sera prise si le dernier parti accepte le programme du parti travailliste.

RECETTES DU G. I. R. Montréal, 11. — Les recettes du Grand Tronc pour la semaine terminée le 12 décembre sont: 1922 \$2,161,921. 1921 \$1,816,002 Augmentation \$345,919.

SERVICE DE Mme VEUVE DESILETS AUX GRDES PILES

Les funérailles de Madame Ephrem Desilets eurent lieu hier. — Elle était la mère de la première famille des Piles et aida beaucoup les premiers missionnaires de la paroisse.

UNE FEMME DE BIEN

(De notre correspondant) Grandes Piles, 12. — Hier a eu lieu le service funèbre de feu Mme veuve Ephrem Desilets, décédée le 8 courant aux Grandes Piles. Dans la personne de Madame Desilets disparaît la mère de la première famille arrivée aux Grandes Piles, il y a plus d'un demi-siècle. Comme telle elle a beaucoup aidé les premiers missionnaires qui sont venus s'établir dans cette partie Nord de la Vallée du Saint-Maurice. Longtemps sa maison a servi de presbytère aux missionnaires. C'était une femme de bien et une grande chrétienne. Son souvenir restera longtemps gravé dans les mémoires à cause des actes méritoires de sa vie bien remplie. Son service funèbre fut chanté par M. Desilets, directeur du Séminaire des Trois-Rivières, assisté de M. le curé Carbonneau, de St-Jean des Piles, comme diacre, et de M. le curé Lamy, comme sous-diacre. La levée du corps avait été faite par M. le curé Lamy. M. l'abbé Adolphe Milot, chanta une messe dans un des autels latéraux et M. le curé J.-B. Grenier, de St-Tite était au chœur.

Le deuil était conduit par les parents de la défunte: ses enfants et MM. et Mmes Philippe, Alphonse, Arthur et P.-A. Doucette, M. Georges Héon, de Shawinigan Falls, Mme Horridas Héon et Mlle Evelyn Héon, de Grand-Mère, Mme Paul Héon de Shawinigan, M. Edmond Doucette, M. et Mme Arnault Desilets, de Ste-Angèle, Mme Thomas Carrière, des Trois-Rivières, Mlle Bibeau et Mme Desilets, de St-Maurice.

Assistèrent aussi aux funérailles: M. M. Caron, de Québec, M. Paul Gagnon, de Trois-Rivières, Jos. Bégin, de Québec, Anger Caron, de Trois-Rivières, Ovide Lacoursière, de St-Tite, Mlle Noëma Lacoursière, du même endroit, J.-A. Carignan, de Grand-Mère, Mme Ayoitte, Ste-Flore, Mlle Ayoitte, du même endroit, Mlle Bordeleau, de St-Jean des Piles.

Après le service funèbre le corps fut inhumé dans le cimetière de la paroisse. La défunte laisse pour pleurer sa perte trois filles et quatre garçons. Corinne, Mme Beaudry, de Grandes Piles; Blanche, Mme Dr J.-A. Plourde, demeurant dans la province de Saskatchewan; Marie-Rose, Grandes Piles; MM. Nestor, Armand, de Grandes Piles, Donat, de l'Ontario, et J. Rodolphe, de Sherrbrooke. La défunte était tertulaire et de la confrérie de la bonne mort. Nos sympathies à la famille.

COURRIER DU CAP DE LA MADELEINE (Correspondance spéciale.)

Nous apprenons de source autorisée que la Garde d'Honneur, du Cap de la Madeleine, doit donner, sous peu, un grand concert à son bénéfice. La date de ce concert sera fixée prochainement. — M. Antoine Dubé de Champlain, est en promenade chez ses parents au Cap. — M. Joseph Vivier, de Lowell, Mass., est en promenade chez ses parents au Pont St-Maurice. — Mme R. Lefebvre est de retour d'une promenade à St-Louis de France. — Nous apprenons avec chagrin que Mlle Rose-Anna Fortin, du Pont St-Maurice, est retenue chez elle pour cause de maladie. — Mlle Cécile Gauthier, du Cap de la Madeleine, est partie, ces jours derniers pour Montréal, où elle séjournera un mois chez sa sœur, Mme I. Robert, rue St-Clément.

JOYEUX ANNIVERSAIRE

Mercredi soir, le 6 décembre à la résidence de M. et Mme Ludger Bineault, No 4, rue Déglise, Cap-de-la-Madeleine, se réunissait un groupe d'amis pour fêter le 17ème anniversaire de naissance de Mlle Onésime Bineault. L'héroïne de la fête reçut de nombreux cadeaux. Puis il y eut chant et musique ce qui fut suivi d'un délicieux goûter. Etaient présents: Mlles Aimée Sargis, Simone Rousseau, V. Larivière, Laurette Rochefort, Brigitte Desmarais, Anore Vaillancourt, R. Annie Boisvert, Florence Boisvert, Dorilla Verrette, Germaine Belsie, Isabelle Breault, Alice Lacroix, Jeanette Dubord, Marie-Anne Dumoutier

PUBLICITE QUI PRODUIT DEJA DES RESULTATS

Deux manufacturiers étrangers s'adressent au conseil du Cap de la Madeleine dans l'intention de venir s'établir dans cette cité.

LA SEANCE DU CONSEIL

(de notre envoyé spécial) Cap de la Madeleine, 12. — La campagne de publicité entreprise il y a quelques temps par le conseil du Cap de la Madeleine commence déjà à produire des résultats. Deux manufacturiers étrangers viennent d'écrire au maire pour s'informer des conditions d'exploitation au Cap. Tous deux ont l'intention de venir s'établir au Cap si l'on en vient à un arrangement de part et d'autre. Une de ces compagnies fabrique une brique au moyen d'un procédé nouveau qui nécessite l'emploi d'un sable spécial qui se trouverait en grande quantité au Cap. L'autre compagnie fabrique des accessoires pour automobiles.

Le conseil a autorisé l'ingénieur à former un comité de marchands, de manufacturiers et hommes d'affaires pour étudier la question et entrer en relations avec ces deux manufacturiers. La Cie North Shore Power a accepté l'offre de la ville pour le déplacement de certains poteaux dangereux pour la sécurité publique. Le conseil a autorisé le trésorier à payer à M. L. Guinette, la somme de \$121.85 pour les costumes de policiers.

Une entente a été faite entre le conseil et M. Gédéon Longval pour engager le cheval de ce dernier à raison de 50 cents par jour pour travailler à la voirie. Le chef Auger procéda ensuite à la vente à l'enchère de l'entretien de plusieurs routes pour la saison d'hiver. La route Shawinigan sera entretenue par M. Magloire Lacombe qui a demandé une rémunération de \$50. La route de Ste-Madeleine au centre de la ville sera entretenue par M. Joseph Rheaault pour la somme de \$90. Le chemin du passage sera entretenu par M. Dubé

PLUSIEURS VOLS FURENT COMMIS

La police est actuellement sur la piste afin de découvrir l'auteur de plusieurs vols qui ont été commis en cette ville dans différents endroits et le chef Vachon est content de pouvoir opérer l'arrestation de celui qu'il croit être l'auteur de ces actes criminels. Des plaintes ont été reçues par le chef de police Vachon non seulement de Madame Faradis, rue Royale, pour vol de cigarettes et de cigares, mais aussi de M. Béland, épicer au coin des rues St-Prospér et Niverville, et d'un cultivateur de St-Sévère du nom de Léopold Gélins, qui a déclaré à la police que 24 livres de beurre lui avaient été volées sur le marché, samedi, tandis qu'il était allé acheter quelque chose à l'épicerie Carignan, rue Des Forges. Le chef espère pouvoir opérer une arrestation avant ce soir, dans ces trois cas.

1 MOIS ET LES FRAIS OU 3 AUTRES MOIS

J.-W. Bergeron, de Maskinongé, a plaidé coupable à l'accusation d'avoir vendu de la biotou sans permis, et a été condamné par M. le magistrat Marchildon, en sus du paiement des frais à un mois de prison, et à défaut du paiement des frais, à trois autres mois. La plainte avait été formulée par la Commission des Liqueurs, et c'est le grand-commissaire Joseph Doyon qui a opéré l'arrestation du prévenu. Malgré le jugement du juge Duchesne à Montréal, qui a déclaré que dans le cas où la pénalité poursuivait à l'emprisonnement sans option d'amende, le défaut du paiement des frais ne devait compenser être par la saisie et la vente des biens de l'accusé, la Commission des Liqueurs a rédigé sa plainte de façon à imposer un emprisonnement supplémentaire de trois mois à défaut du paiement des frais.

NAVIRE ECHOUE

(Presse Canadienne) San Francisco, 12. — Le vapeur "Orterio" est échoué à la hauteur de Fish Rock, Californie, d'après un radio. Lina Bineault, M. Rosaire Desilets, Emilien Letue, Rosario Benoit, Napoléon Desmarais, Emile Lepape, François Tourigny, Philippe Lemieux, Alphonse Larivière, Emile Duchesne, Samuel Dumont, Adolphe Crocheau et Rodolphe Bineault.

Theatre Gaieté AUJOURD'HUI CHARLES JONES dans 'Rough Shod' Comédie Lee Moran "Robinson's Trousseau" NOUVELLES FOX MERCREDI ET JEUDI Alf's Button

THEATRE IMPERIAL LUNDI ET MARDI 11 et 12 décembre Une romance enflammée du désert. Plus considérable et meilleure que "SHEIK" Produite avec les mêmes richesses de décors, par le même producteur. Venez à bonne heure pour vos sièges. Il y aura foule. 15c et 25c. 2.00 hrs. Matinée Soirée 7.15 et 9.00 25c et 35c.

Poursuivant notre programme de développement économique de la province de Québec, nous avons souscrit et offrons en vente: \$1,142,000 d'actions privilégiées 8% cumulatif de DUPUIS FRÈRES (limitée) remboursables le ou avant le 15 août 1936 au prix de \$110 par \$100. CAPITAL Actions privilégiées 8% 2,000,000 Autorisé 2,000,000 Emission 1,600,000 Souscrit et acquitté 458,000. 1. Ces actions, PRIVILEGIEES, confèrent au porteur un droit de priorité... 2. Le dividende de 8% est payable par trimestres... 3. Le dividende est CUMULATIF... 4. Le capital autorisé comprend 2,000,000 d'actions privilégiées et 2,000,000 d'actions ordinaires... 5. La compagnie n'a pas de dette obligatoire... 6. La maison a le DROIT de racheter ses actions privilégiées à toute échéance de dividende... 7. La compagnie assure le rachat de ses actions privilégiées en créant un fonds d'amortissement... 8. Les porteurs d'actions ordinaires ne peuvent toucher de dividendes que si le dividende des actions privilégiées et les versements au fonds d'amortissement sont en règle... 9. En retour des garanties et avantages assurés aux actionnaires privilégiés, les actionnaires ordinaires, c'est-à-dire M. Dupuis et sa famille, se réservent le droit de vote, mais si le dividende reste en souffrance pendant deux ans les actionnaires privilégiés prennent la direction de la maison... 10. Fondée en 1868 sans argent, la maison Dupuis Frères est aujourd'hui le plus grand magasin de nouveautés canadiennes-françaises. Chiffre d'affaires en 1911: \$493,012; en 1921, \$4,659,123. 11. Au 31 octobre 1922, l'actif total était de \$4,242,208.61, dont \$1,658,292.16 de liquide (argent en caisse et en banque, marchandises, comptes et effets recouvrables, assurances acquittées, etc.), et \$1,710,929.77 d'immeubles, aménagements et mobilier. Déduction faite des actions ordinaires et y compris les actions privilégiées déjà souscrites et acquittées, le passif totalisait \$1,737,829.38 seulement, et la dette flottante ne figurait dans ce chiffre que pour \$913,363.43, soit moins que la moitié de l'actif liquide. Le solde bénéficiaire accumulé, les bénéfices réalisés depuis le 1er février 1922 et les capital-actions ordinaires formaient ensemble une couverture de \$2,504,919.23 aux actions privilégiées. 12. Les bénéfices nets depuis dix ans ont varié de 5 à 9% du chiffre d'affaires. Cette année ils dépasseront probablement \$200,000. Sur un chiffre de ventes de \$6,000,000 minimum à réaliser grâce à l'augmentation du capital, ils ne sauraient être inférieurs à \$300,000. Le directeur général est d'avis que le chiffre de ventes annuel peut parfaitement être porté en peu de temps à \$8,000,000. 13. Le produit de l'émission servira aux fins suivantes: 1. Construire une annexe de 130 pieds x 140, à 5 étages; 2. Rembourser les hypothèques, totalisant \$416,804.98; 3. Rembourser éventuellement les emprunts bancaires; 4. Développer les affaires actuelles, y compris le commerce postal. 14. Les actionnaires privilégiés seront, DE DROIT, représentés au Conseil d'administration par un homme agréable à notre maison. Le premier titulaire de cette représentation est M. Hector Bender, ci-devant directeur général du Crédit National, aujourd'hui notre vice-président. 15. La légalité de l'émission a été contrôlée par MM. Geoffroy, Geoffroy & Prud'homme, avocats. 16. L'agent de transfert des actions et administrateur du fonds d'amortissement est la Montreal Trust Co., Montréal, Place d'Armes, 11. 17. La vie du président et celle du directeur général sont assurées pour \$200,000 au total, au bénéfice de la compagnie. 18. Sitôt l'émission placée, les actions seront inscrites à la Bourse. Les renseignements ci-dessus sont tirés de la charte et des règlements de Dupuis Frères (limitée), des déclarations officielles du président et d'autres sources que nous avons lieu de croire également dignes de foi. Nous recommandons ces actions comme un placement sûr PRIX: LE PAIR (\$100) Tous renseignements supplémentaires sur demande. Versailles Vidricaire Boulais MONTREAL QUEBEC OTTAWA Bureau-chef: MONTREAL — Tél.: Main 7680

# GILLETT'S LYE

Il y a comparativement bien peu de gens qui se rendent compte des nombreux avantages que l'on peut retirer, chez soi, de l'usage de la Lessive de Gillett. Par exemple, on peut faire dix livres de bon savon dur avec une boîte de Lessive de Gillett et cinq livres et demie de saindoux ou de graisse. Pour nettoyer et désinfecter les éviers, glacières, boîtes à ordures, lavabos, baignoires et planchers en tuiles, mettez une cuillerée à table de Lessive de Gillett dans un gallon d'eau. Elle est bonne à 500 usages différents.



ABSORBE LA SALETE

## LE PRIX NOBEL

(Presse Canadienne) Christiania, Norvège, 11. — Le prix Nobel a été présenté, hier, M. Fridtjof Hansen, La cérémonie est déroulée à l'Institut Nobel en présence du roi Haakon, du prince héritier Olaf, du premier ministre et des membres du cabinet.

Cette récompense a été attribuée au Hansson pour le travail qu'il a accompli afin de procurer des secours aux populations affamées de la Russie et de l'Asie Mineure, au nom de la Ligue des Nations, et pour sa propagande en faveur de la fraternité des nations.

## Toux Fréquentes

Plusieurs ne réalisent pas la signification d'un rhume ou d'une toux trop fréquents. On devrait avoir soin de refaire les forces de résistance.

## L'Emulsion Scott

qui abonde en principes de vitamines reconstituantes, aide à produire une réserve de forces et de résistance. Demandez toujours de l'Emulsion Scott à votre pharmacien.

## SIKI AURAIT ETE JETE A LA SEINE

(Service de la Presse Canadienne) Paris, 11. — Siki boitait de la jambe droite, ce matin, en se rendant à sa maison à la porte de la ville, où il prit une automobile. Il n'a pas voulu donner d'explication. Son état prouve une certaine vraisemblance à la rumeur qui veut qu'on l'ait jeté à la Seine. N'hier, ni aujourd'hui, on n'a vu le négalais, aux environs de l'avenue d'Orléans. Sa femme a dit que Siki était resté à la maison, dimanche, pour jouer avec son chien.

## NETTOYEZ LE FOIE ET LES INTESTINS

Les "Cascarets" sont les meilleures médecines pour hommes, femmes et enfants



Les "Cascarets" font agir le foie et relâchent les intestins sans vous rendre malade. Quand vous vous éveillez, la constipation, la biliosité, le mal de tête, l'étourdissement, la mauvaise haleine, le dérangement d'estomac ou le rhume, tout va en va. Les "Cascarets" ne vous donnent jamais la colique ou ne vous incommode-tent toute la journée qui suit, comme le font le calomel, l'huile de ricin, les saïls et les pilules

## COMMENT UN ALIBI DOIT SE PROUVER

"L'alibi est l'absence d'un lieu prouvée par la présence d'un autre lieu," déclare M. le magistrat Marchidon, et il ne peut être accepté s'il ne comporte pas ces deux éléments

### UNE CAUSE D'OPIUM

L'alibi, pour valoir devant les tribunaux, lorsqu'il est invoqué par un accusé doit comporter deux éléments qui se corroborent "un par l'autre". C'est un mot latin qui veut dire "ailleurs", mais d'après les auteurs, il doit être défini "l'absence d'un lieu prouvée par la présence d'un autre lieu". L'accusé doit donc prouver que non seulement il était absent lors de la commission de l'offense qu'on lui reproche mais il doit en plus établir l'endroit où il se trouvait.

Posant ces quelques remarques en principe, M. le magistrat Marchidon a trouvé, ce matin, le Chinois Wing Sing coupable d'avoir été en possession d'opium dans la nuit du 14 au 15 novembre, à sa buanderie, située au No 40, rue Bédouin.

Cette nuit-là, les agents Courtois et Churchman, de la police fédérale, accompagnés du constable Vallières de la police municipale firent une descente dans l'établissement de Wing Sing, y saisirent une certaine quantité d'opium et quelques appareils, et amenèrent deux Chinois qui plaident coupables, le lendemain matin, à l'accusation d'avoir été trouvés dans une fumerie d'opium.

Un troisième leur échappa, et lorsqu'ils revinrent à la buanderie, quelques jours après, ils reconnurent le propriétaire, Wing Sing comme le fugitif. Ils l'identifièrent en cour comme étant parfaitement l'individu qui leur glissa entre les mains, lors de la descente.

Wing Sing, de son côté, jura qu'il était absent à Montréal, cette nuit-là, et il fut corroboré par deux de ses compatriotes du Céleste Empire. La descente avait eu lieu vers une heure, et il prétendit n'être revenu de Montréal que par le train de nuit, qui entre en gare ici vers trois heures.

Après avoir relaté les témoignages de la poursuite, c'est-à-dire de M. J. Romeo Sarasin, percepteur du revenu, qui a prouvé le domicile du défendeur par le permis octroyé à ce dernier pour exploiter une buanderie, et des agents Courtois, Churchman, Vallières, le président de la cour criminelle a fait observer que même en acceptant en preuve que Wing Sing était absent de sa buanderie, le soir de la descente, ce qui n'est pas du tout certain puisque les trois constables le reconnaissent positivement comme celui qui s'est échappé ce soir-là, il aurait fallu que le Chinois ait établi en plus qu'il se trouvait à Montréal. "L'alibi est un mot latin qui veut dire "ailleurs", a dit Son Honneur, "et les auteurs le définissent "l'absence d'un lieu prouvée par la présence d'un autre lieu".

Le défendeur a bien tenté de prouver qu'il n'était pas ici dans la nuit du 14 au 15 novembre, mais il n'a établi d'aucune façon qu'il était à Montréal. Pour ces raisons, le savant magistrat se trouve dans l'obligation d'appliquer la loi qui était très sévère, depuis les derniers amendements. Avant le 28 juin 1922, date des derniers amendements, la pénalité pourvoyait à l'amende ou à l'emprisonnement, mais maintenant le chapitre 36 de la loi 12-13 Geo V, stipule pour la possession d'opium, un emprisonnement n'excédant pas une période de sept années, par voie d'acte d'accusation, et, sur conviction sommaire, à une amende n'excédant pas \$1,000 et de pas moins de \$200 et les frais et à un emprisonnement de pas plus de 18 mois et de pas moins de 6 mois.

Wing Sing a été condamné au minimum, c'est-à-dire à une amende de \$200 et les frais et à un emprisonnement de six mois, et à défaut du paiement de l'amende et des frais, à trois autres mois. La cause avait procédé par voie sommaire.

## FUNERAILLES DE M. E. LEBLANC

(Correspondance spéciale) Batican, 11. — Lundi le 4 décembre en l'église de Batican, ont eu lieu les imposantes funérailles de M. Eugène Leblanc, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis du défunt.

L'entrée du corps à l'église a été faite par M. l'abbé A. A. Bellemare, curé de la paroisse et le service a été chanté par M. l'abbé J. C. Leblanc, frère du défunt, assisté de MM. les abbés L.-J. Chamberland, vicaire à St-Philippe des Trois-Rivières, et L. Désilets, vicaire de Batican, comme diacre et sous-diacre. MM. les abbés P. A. Bellemare, curé de Batican, et Arthur Brunelle, vicaire de Grand-Mère, célébraient des messes aux autels latéraux.

Les porteurs étaient: MM. Donat Marchand, Henri Marchand, François Labissonnière et Richard Labissonnière, cousins du défunt.

Conduisaient le deuil: ses fils, MM. Hector, Victor, Robert; Mlle Céclie et Clémence Leblanc; ses frères: MM. Arthur et Lucien Leblanc; ses oncles: MM. A. Leblanc, H.-C. Marchand; ses beaux-frères: MM. J.-A. Labissonnière, ex-député de Champlain; César Clairmont, de Champlain; Zéphirin Leblanc de Ste-Thècle; Octave Lehoullier et E.-J. Labissonnière; ses neveux: MM. Adolphe Lehoullier, Horace et Edgar Leblanc; ses nièces: Mesdames W. St-Cyr, Willie Abran, des Trois-Rivières; Nap. Marchand, Mlle Y. Leblanc, Alice et Lucienne Clairmont, Virginie Labissonnière.

Remarqués aux funérailles: MM. Dr Leblanc, de Champlain; M. et Mme Albert Leblanc, de Pont-Rouge; M. et Mme Charles Milette, des Trois-Rivières; Mme Vve J. Racette, de Rivière; Mme Vve J. Norbert, de Trois-Rivières; M. et Mme N. Norbert Arcand, M. Arthur Arcand, M. Rodrigue Bailly, MM. les Docteurs Ferron et Toutant, M. J. Marquis, MM. Louis Lehoullier, Edgar Grandmont, M. et Mme A. Turcotte, de Champlain; MM. Hector et Jean Marchand, Dame Vve L.-D. Brunel, MM. Henri Brunel,

## Demandez les CIGARES



# Ricardo

## La Meilleure Valeur en Canada

GENERAL CIGAR COMPANY LIMITED  
CONTRÔLÉ ET OPÉRÉ PAR IMPERIAL TOBACCO CO. OF CANADA LIMITED

Pierre et Eugène Marchand, M. et Mme Edgar Brunel, M. et Mme C. Chevalier, de Ste-Anne de la Pérade; MM. Majorique et Adolphe Marchand, M. et Mme Raymond, de St-Marc; M. et Mme R. Roupré, M. W. Grant, MM. Raoul et Arthur Dupuis, de Ste-Genève; M. Adolphe Marchand, M. et Mme Adolphe Moreau, M. et Mme Simon Richard, MM. Gustave et Clovis Marchand, MM. Adrien et Daniel Brunelle, M. et Mme Emile St-Cyr.



## Allez au devant de ses plus chers Désirs!

**B** IEN des maris font des extravagances pour les étrennes, mais vous pouvez montrer à votre femme autant d'affection, et plus de prévenance et de sollicitude, en lui faisant un cadeau qui joint l'agréable à l'utile. Donnez-lui une batterie de cuisine complète en Diamond, Pearl ou Crystal — qui comblera ses plus chers désirs et fera l'envie et l'admiration de toutes ses amies.

## Vos Repas Auront Meilleur Goût

Elle a peut-être toute une collection d'ustensiles dépareillés dont, en bonne ménagère, elle tire un excellent parti, mais qu'elle passe ensuite la plus grande partie de la soirée à nettoyer et à polir.

Avez-vous réfléchi que les bons plats dont elle vous régale pourraient être encore meilleurs si elle avait à sa disposition des ustensiles émaillés de la marque Diamond ou Pearl? Ils donnent meilleur goût à tous les plats. Ils ont la surface propre et lisse de la belle porcelaine, sans en avoir la fragilité. Pas de mauvais odeur, pas de goût métallique.

Et ils sont si faciles à nettoyer et à tenir propres. Les autres ustensiles ont besoin de poudres et de brosses. L'eau et le savon suffisent à Diamond et Pearl. Les ustensiles SMP se lavent aussi facilement que la vaisselle.

## Economisez le Combustible

Les ustensiles Diamond et Pearl se chauffent plus rapidement et retiennent mieux la chaleur, ce qui économise le combustible. Les femmes en sont plus satisfaites, et avec un peu de soin ils durent plus longtemps que les autres. Les Ustensiles SMP sont en vente chez tous les bons quincailliers.

The Sheet Metal Products Co. of Canada Limited  
Montreal Toronto Vancouver Winnipeg Calgary

## USTENSILES Diamond ou Pearl SMP

## N'ATTENDEZ PAS!

N'attendez pas au dernier jour du mois de décembre pour faire vos achats de Vins, Bières et Liqueurs douces pour les fêtes. Profitez du choix des vins que je viens de recevoir. Les derniers jours la grande demande empêche de faire toutes les livraisons et vous seriez peut-être déçus.

Vins Sherry au gallon  
Vins Sherry à la bouteille

Vins Port au gallon  
Vins Port à la bouteille.

Nous recommandons les Bière Frontenac Export et Porter Frontenac.

Autres Bières et Porters de toutes marques. Liqueurs douces de toutes sortes. Sirop de fruits.

SPECIAL: Vinde Port à 55 cts. et \$1.10.

## G. A. DUFRESNE,

61 RUE ST-ANTOINE TROIS-RIVIERES

## Avis important

Tout ordre pour Bières doit être donné au magasin, aucune commande par téléphone n'est acceptée. Ne vous fiez pas aux derniers jours pour téléphoner. Venez aujourd'hui même.

M. et Mme Onésime Labissonnière  
M. Louis Labissonnière, M. Jules Duval, M. Richard Labissonnière, M. Alfred Chartier, M. Z. Normandin, et N. H. Labissonnière, M. Lagnière, de Champlain.

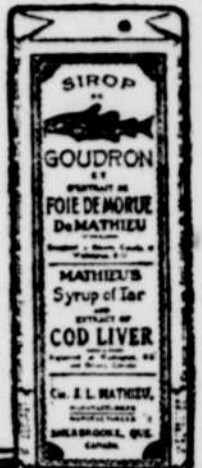
(Service de la Presse Canadienne)  
New-York, 11. — Jake Schaefer

ancien champion de billard, jouera contre Roger Conti, champion de France, à Chicago, les 8, 9 et 10 janvier. Le vainqueur disputera à Willie Hoppe le titre de champion du monde qu'il a remporté au récent tournoi tenu à New-York.

## Pour la Toux

Ce n'est pas tout de calmer l'irritation et d'arrêter la toux, il faut aussi fortifier le système et le rendre capable de rejeter le rhume. Le Sirop Mathieu, de Goudron et d'Extrait de Foie de Morue, est un tonique effectif réunissant les propriétés du goudron, ainsi que les qualités fortifiantes de l'Extrait de Foie de Morue, et d'autres médicaments précieux. Quelque soit la gravité de la toux on en obtient presque toujours un soulagement immédiat.

Le Vente immense du Sirop Mathieu est preuve de son mérite.



## SIROP DE GOUDRON ET EXTRAIT DE FOIE DE MORUE DE Mathieu ARRÊTE LA TOUX

En vente partout, gros flacons.  
CIE J. L. MATHIEU, Prop. SHERBROOKE, P.Q.  
Pour un rhume févreux, on recommande les Poudres Nerves Mathieu avec le Sirop. Elles calment la fièvre et arrêtent les douleurs dans les membres et le dos. En vente partout, 25 cts. la boîte.

## CARTES PROFESSIONNELLES

- | MEDECINS   | AVOCATS   |
|--|---|
| <p>Consultations: 11.00 à 12.00, 2.30 à 5.00<br/>7.00 à 8.30 Téléphone 459</p> <p><b>Docteur ACHPISÉ</b><br/>Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris<br/>Chirurgie générale. Maladies des femmes.<br/>Maladies du nez, de la gorge et des oreilles.<br/>22, rue Des Forges, Trois-Rivières<br/>(En face du Marché)</p> <p>Tél. Bell 520</p> <p><b>Dr AUGUSTE PANNETON</b><br/>65A, Avenue Lavolette<br/>Spécialiste pour maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.<br/>Consultations: de 1.30 à 5 h. p.m.<br/>ou par rendez-vous.</p> <p><b>Docteur A. A. ROUSSEAU</b><br/>Directeur du DISPENSAIRE ANTIVENERIEN<br/>Bureau privé Consultations:<br/>10.00 à 11.00 a.m., 2.00 à 4.00 p.m.<br/>6.00 à 8.30 p.m.<br/>Mardi, jeudi et samedi.<br/>Téléphone 119 28, rue Royale</p> | <p>Jacques Bureau, C.R. Téléphone 930<br/>Philippe Biqué, C.R. Carter Postal 210<br/>Wilfrid Courty, C.R. Indépendance<br/>Georges Gauthier, B.A. Trois-Rivières</p> <p><b>Bureau, Biqué, Gariépy &amp; Gouin</b><br/>AVOCATS<br/>4, rue des Forges<br/>Téléphone 592</p> <p>C.-H. Robichon Léon Méthot</p> <p><b>ROBICHON &amp; METHOT</b><br/>AVOCATS<br/>Edifice Banque d'Hochelaga<br/>Entrée: rue Hart Trois-Rivières<br/>Téléphone 511</p> <p>François Desilets Maurice Fortier<br/><b>DESILETS &amp; FORTIER</b><br/>AVOCATS<br/>Bureau à Louiseville le samedi<br/>M. Michel Côté.<br/>25, rue Alexandre Trois-Rivières<br/>Tél. Bell 1090</p> <p>Edouard Langlois M. L. Duplessis<br/><b>DUPLESSIS &amp; LANGLOIS</b><br/>AVOCATS<br/>28, rue St-Joseph Trois-Rivières</p> |

**T**ous les avocats et notaires de Trois-Rivières devraient avoir leurs cartes professionnelles dans nos colonnes.

## CARTES D'AFFAIRES

- | CONTRACTEUR   | SYNDICS AUTORISES  |
|---|--|
| <p>Téléphone Bell 910w</p> <p><b>HENRI BELLEFLEUILLE</b><br/>Plombier, Poseur d'Appareils de Chauffage à Vapeur et Eau Chaude<br/>Boutique et résidence<br/>282, rue Notre-Dame, Trois-Rivières</p> <p>Entr. de Pompes Funèbres</p> <p>Tél. 145 Rés. 106a, Des Forges</p> <p><b>LUSSIER FRERE</b><br/>Successeurs de Gauthier &amp; Fils<br/>Directeurs de Funérailles, Embau-meurs diplômés et Maîtres-Char-rettiers. Automobiles à louer<br/>Prix les plus modérés<br/>JOS. LUSSIER, prop. Trois-Rivières</p> | <p><b>J. H. René de Cotrel</b><br/>C. P. A.<br/>Syndic autorisé<br/>Comptable public—Auditeur<br/>Liquidateur et administrateur de suc-cessions<br/>Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteur et créanciers, collections de comptes.<br/>Audit, expertise, élaboration de systèmes de comptabilité, organisation de compagnies à fonds social.<br/>BUREAU:<br/>103 Notre-Dame - Trois-Rivières<br/>Tél. 1522 Boite Postale 515</p> <p>Wilfrid Damphousse, J.-H.-O. Hébert,<br/>Syndic Autorisé, Ex-Sheriff de<br/>426 Power Building, Nicoles</p> <p><b>DAMPHOUSSE &amp; HEBERT</b><br/>Syndic autorisée de la Loi des Faillites<br/>15a, rue Bonaventure Tél. 1473<br/>Trois-Rivières</p> |

## NETTOYEUR

## AGENCE

Nettoyage, Teinturerie et  
Bouanderie Pfeiffer, Québec.

## A. PARENT

80, rue Royale, Trois-Rivières

## Réparation de Gramophone

Outillage moderne, satisfaction ga-rantie, service rapide. La seule vraie place en ville.

## HOPITAL DE GRAMOPHONE

445, rue St-Maurice Tél. 1413  
Trois-Rivières

## GARDE-MALADE

## Mlle Nancy Potvin

Garde-Malade Graduée  
des hôpitaux de Montréal  
541, Rue Notre-Dame,  
Cap-de-la-Madeleine, P. Q.  
12 déc. et 13 jan.

## CHARBON

Tél. Bureau 1046 Entrepôt 437  
Boite Postale 479 Tél. Rés. 622

## J. H. GIROUX

Marchand de charbon en gros et détail  
Charbon anthracite et bituminous  
Bureaux: 133a rue Notre-Dame  
Chambre 15, Edifice Balcer  
Entrepôt: rue Du Fleuve, Trois-Rivières  
A.M.E.C.—I.P.Q. Tél. 1265-M

## ROMEO MORRISSETTE

## INGENIEUR-CIVIL

Rapports, évaluations municipales et indus-trielles, expertise, aménagement de ville, vic, aménagement de ville, vic.

## INGENIEUR DE LA VILLE

15, RUE LONGVAL, CAP-DE-LA-MADELEINE

## Les cartes professionnelles du "NOUVELLISTE"

produisent des résultats.

RESULTATS DE SAMEDI

Dans la Ligue Provinciale des Chevaliers de Colomb:

Québec	
Boivin.....	178 177 171—526
Côté.....	117 172 148—437
Hamel.....	171 181 131—483
Gingras, Alp.....	160 138 153—451
Belcourt.....	205 150 156—511
851 818 759—2408	
Shawinigan Falls	
Maillette.....	192 163 150—505
Gélinas.....	134 172 150—456
Ladouceur.....	214 158 149—521
Chevalier.....	168 169 137—474
Meunier.....	143 145 171—459
851 807 748—2406	
Québec gagne deux parties.	

Position des clubs			
G	P	Moy	
Québec.....	7	2	863.0
Trois-Rivières.....	3	3	848.1
Lévis.....	1	2	798.6
Shawinigan Falls.....	1	5	773.1

LIGUE PROVINCIALE

Lévis

Hamel.....	160 137 160—457
Misard.....	164 180 159—513
Robitaille.....	211 160 203—574
Verrault.....	135 150 225—510
Paquet, L.....	154 203 207—564
824 830 964—2618	

Québec

Gagnon, E.....	172 226 244—642
Dorval.....	165 202 159—526
Ravmond.....	210 198 175—584
Gagnon, C.....	138 203 186—527
Duquet.....	164 192 194—550
869 1021 959—2849	

Québec gagne deux parties.

Montréal

Bryson.....	167 146 167—480
Goudeau.....	171 189 235—595
Tahamont.....	179 187 146—512
Sporey.....	169 170 192—531
Talbot.....	193 199 193—575
879 881 933—2693	

Sherbrooke

David.....	125 191 168—484
Savoie.....	175 174 153—502
Sullivan.....	212 191 178—581
Roy.....	180 199 186—565
Dufresne.....	190 159 142—482
882 905 827—2614	

Sherbrooke gagne deux parties.

Position des clubs

G	P	Moy	
Sherbrooke.....	4	2	860.6
Trois-Rivières.....	2	1	860.0
Québec.....	3	3	899.1
Lévis.....	2	1	856.1
Montréal.....	1	2	897.6

LE CURLING A SHAWINIGAN

(de notre correspondant.)  
Shawinigan Falls, 12. — A l'assemblée annuelle du Shawinigan Falls Curling Club, tenue ces jours derniers et à laquelle il y avait nombreuse assistance les officiers suivants ont été élus pour le prochain terme: Membres de l'exécutif: M. C. R. Reid, président; M. Dr. J. A. Dufresne, vice-président; M. D. B. Wilson, secrétaire; M. O. C. Weary, trésorier; MM. C. R. Lindsay et T. J. Martin.  
Comité de réception: M. Guy Davis, président; MM. John McLaughlin et Wm Lang.  
Comité de la glace: M. C. R. Lindsay, président; MM. T. J. Martin et H. J. Ward.  
Le club compte cette année 81 membres pleins d'enthousiasme et qui se promettent de nombreuses victoires pendant la saison qui commence.  
— Les dames ont aussi leur club de curling et la semaine dernière elles se réunissaient en bon nombre à l'hôtel Cascade pour discuter des intérêts de leur club.  
L'élection des membres de l'exécutif pour le prochain terme a eu lieu avec le résultat suivant: Présidente, Mme R. A. Witherspoon; vice-président, Mme John McLaughlin; secrétaire-trésorière Mme R. B. DeBlois; Mme J. P. Walsh; Mme H. E. Howe; Mme H. W. Simpson et Mme R. J. Everest.

**Cigare de Valeur exceptionnelle**  
**3 Pour 25¢**  
Un cigare de Havane très doux / Un regal pour tous à un prix populaire. Essayez-en un! Vous en conviendrez!  
**Elliston**  
Récemment une grande Valeur

CONFERENCE SUR LE JAPON

Un auditoire assez nombreux s'était rendu, mardi dernier, à l'hôtel de ville, pour entendre la conférence du Rév. Père Bonaventure, O.F.M., sur le Japon.  
Le savant conférencier, connaît très bien ce lointain pays du Levant, pour y avoir étudié sur place durant plusieurs années, les origines, la politique et la religion de ces peuples nombreux et anciens.  
Le révérend Père Bonaventure fit ressortir l'intelligence des Japonais, gens paisibles, industriels et bons, mais qui vivent là-bas dans les ténèbres de l'erreur, en matière religieuse. Les Japonais adorent encore des idoles et sont assez difficiles à convaincre. St-François-Xavier fut l'un des premiers missionnaires qui aida porter le flambeau de la foi au Japon. La classe dirigeante de la société japonaise, un profond mépris de toute religion et n'y voit d'autre utilité que de conserver la paix dans la société, en maintenant les ignorants sous le "joue".  
Parmi les croyances de la classe populaire, mentionnons surtout le Shintoïsme et le bouddhisme. Le culte extérieur est pour eux un principe auquel ils attachent une grande importance, c'est pourquoi on les voit se réunir chaque année, jusqu'au nombre de 500,000, pour la visite aux temples célèbres du Japon. Puis, le savant conférencier fait voyager ses auditeurs aux endroits les plus remarquables de ces grandes cités japonaises, où l'on voit de nombreux monuments d'une magnifique architecture et d'une beauté aussi rare que remarquable. Leurs temples sont des masses de richesses et de beauté. Au point de vue religieux les Japonais qui ont embrassé le catholicisme ne sont pas encore très nombreux comparativement à la population de ce immense pays, mais en revanche les convertis pratiquent avec conviction la religion catholique et sont de bons chrétiens. Là-bas les prêtres sont parfaitement libres d'exercer leur ministère en paix, de la manière qu'ils jugent profitable aux intérêts de la religion.  
Pour terminer, le Rév. Père montra une série de vues des plus intéressantes illustrant la beauté du pays et le genre

de vie des Japonais. Leur principal moyen de subsistance est la culture du thé, du riz et l'élevage des vers à soie. Quelques scènes des moeurs et des habitudes des Japonais ont aussi vivement intéressé l'auditoire.  
A cette conférence un joli programme de musique de piano fut exécuté par Mesdemoiselles Béland qui furent très applaudies.

SEANCE PAR LES JEUNES

(De notre correspondant.)  
Louiseville, 12.—Mercredi le 6 courant avait lieu à Louiseville dans la salle du collège de St-Louis de Gonzague une soirée récréative organisée par un groupe de jeunes gens de Louiseville sous la direction de l'abbé Lacerte et sous le haut patronage du Rév. chanoine Frs Boulay, cette soirée était un bénéfice de l'église, et aussi l'assistance était très nombreuse il y avait salle comble.  
PROGRAMME  
1.—Croix d'honneur (Fantaisie, M. Bieger).  
Par la fanfare de l'Académie.  
2.—Mon Petit Boss, Chansonnette par M. Rodolphe Deschamps.  
3.—La Nuit d'août. Dialogue de Alf. de Musset exécuté par La Muse—Mlle Annette Caron, Le Poète—M. C. R. Deschamps.  
4.—Kioma—Valse—Rendu par l'orchestre de l'Académie.  
5.—Le docteur et le Bailleur, Dialogue de Regis Roy exécuté par MM. Le Docteur—Charles Ed. Deschamps, Le Bailleur—R. Ferron.  
6.—Romance de Beethoven, en sol. Solo de violon, rendu par Miles Rachel Jutras, acc. de Mlle Thérèse Jutras.  
7.—Chanson comique par M. R. Deschamps (chœurs).  
8.—Consolation, Mendelssohn, Solo de Baryton, rendu par M. A. Bellemare.  
9.—Marche Joyeuse (Daniels) par l'Orchestre de l'Académie.  
10.—Nos Bicyclistes, Botrel-Rendu par MM. Pomponne, Brigadier de Grandmarier par... R. Deschamps, Jacques Lambert, par L. Giguère, Eustache, Domestique de Galichon,

(C.-E. Deschamps)  
Galichon..... R. Ferron  
Robert..... R. Lindsay  
Gontran..... L. Giguère  
11.—Envoyons de l'avant—Marche par la fanfare de l'Académie.  
12.—O Canada. Le Rév. Frère Félix Albert dirigeait l'orchestre et la fanfare, et Mlle Thérèse Jutras, accompagnait au piano.  
Cette séance fut des mieux rendues, et nous devons des remerciements et des félicitations à l'abbé Lacerte vicaire de notre paroisse qui a exercé cette représentation au profit de ses paroissiens, les acteurs se sont tous surpassés et ont obtenu un franc succès. Mlle Annette Caron jeune débutante a su captiver son auditoire. Mlle Rachel Jutras, dans ses solos de violon fut rappelée et très appréciée. M. R. Deschamps dans ses chansons comiques est d'un parfait naturel et nos autres jeunes amateurs sont déjà connus pour leurs succès.  
Les organisateurs remercient les autorités du collège de St-Louis de Gonzague pour le précieux concours qu'ils leur ont donné en mettant à leur disposition leur fanfare ainsi que leur orchestre qui sous l'habile direction du Rév. Frère Félix Albert marche toujours de progrès en progrès.

**POURQUOI**  
Attendre à plus tard tandis que vous avez l'avantage d'acheter en bas du prix coûtant en profitant de la vente de

**LIQUIDATION**

DU MAGASIN  
**POLLACK**  
45 RUE DES FORGES 45  
(Près du THEATRE IMPERIAL)  
**VENEZ, VOYEZ et ACHETEZ**  
Vos habits et pardessus sans retard,  
nous vous épargnerons plus de la moitié du coût sur chaque achat. N'attendez pas à la fin de la semaine pour vos achats, venez demain alors que nous aurons plus le temps pour vous montrer nos bons marchés.  
**SPECIAL** Manteaux en Seal français, \$90. unis. Pour Liquidation.

**ELU PRESIDENT DE LA POLOGNE**  
(Presse Canadienne)  
Varsovie, 11. — M. Gabriel Narutowicz, ministre des affaires étrangères, a été élu président de la Pologne par l'assemblée nationale, samedi dernier.  
**ORDRE DE QUITTER CONSTANTINOPLE**  
(Presse Canadienne)  
Constantinople, 11. — Les hauts commissaires grecs ont reçu ordre de quitter Constantinople. Le patriarcat arménien se prépare à partir.  
Bridgewater, N.E. 11. — M. Foster Verge, un des marchands de bois les plus connus de la province, est décédé hier.

**Maladies de la Femme**  
Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien; les nerfs, l'estomac, le coeur, les reins, la tête n'étant pas congestionnés ne font pas souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seules les

**PILULES ROUGES**  
peuvent remplir ces conditions parce qu'elles purifient le sang, rétablissent la circulation et décongestionnent les organes.  
Les mères de famille font prendre à leurs fillettes les PILULES ROUGES pour leur assurer une bonne formation.  
Les femmes en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.  
Les malades qui souffrent de maladies intérieures, de métrites, d'anémie, etc., trouveront la guérison en employant les PILULES ROUGES.  
Celles qui craignent les accidents du retour de l'âge doivent recourir aux PILULES ROUGES pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Les médecins spécialistes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.  
Les Pilules Rouges se vendent 50 centins la boîte. Tous les pharmaciens et les marchands de remèdes les ont. Cependant si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix. COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

Le Tabac avec un cœur

**PILOT**  
TABAC À FUMER-HACHÉ